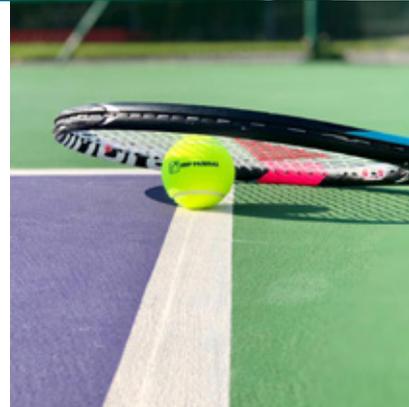




Rapport Annuel 2018



RAPPORT ANNUEL 2018
BNP PARIBAS (SUISSE) SA



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

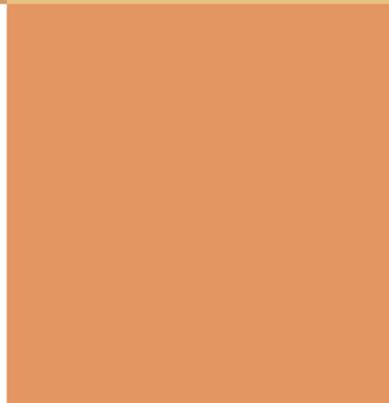
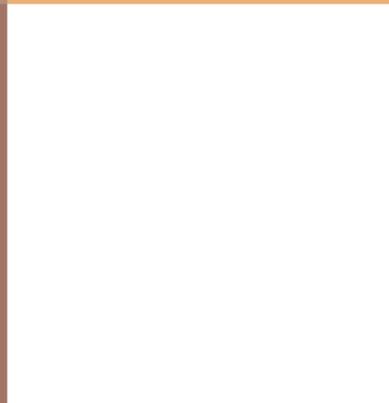
Rapport Annuel 2018
BNP Paribas (Suisse) SA

Sommaire

Edito & stratégie	4-7
Gouvernance	8-19
Chiffres clés	20-23
Rapport de gestion	24-29
Rapport sur les rémunérations	30-34
Comptes annuels consolidés	35
Bilan Consolidé	36
Compte de résultat consolidé	38
Tableau des flux de trésorerie consolidé	39
Annexe relative aux comptes annuels consolidés	41
Rapport du réviseur	78-79
Acting for change	80-81
Partenariat	82
Rencontres 7 ^e Art Lausanne (R7AL)	83
Solar Impulse	84
Swiss Open	86
Engagement des collaborateurs	88
We Generations	89
Swiss Next	90
Wat Cup	91
MY Legal	92
La Factory	93
My Mobility	94
Positive Impact Business	96
Positive impact Business	97
ECOM	98
Engagement week	99
ODD	100
SBB Green Class	101
Adresses	103



Edito & Stratégie



Interview

Monique Vialatou fait partie du Groupe BNP Paribas depuis plus de 30 ans. Elle fait d'abord ses armes au sein de la banque de détail en France puis au sein de Corporate and Institutional Banking en France et aux USA. Elle devient ensuite responsable pays du Groupe en Thaïlande et au Canada avant de prendre ses fonctions de Chief Executive Officer de BNP Paribas en Suisse en juillet 2018.

Quel est le bilan de cette année 2018 ?

L'année 2018 est marquée par la progression des revenus de façon sensible en dépit de certains vents contraires. Ce qui se traduit par le maintien de nos franchises clients et par notre capacité à poursuivre notre développement dans nos deux grands métiers que sont le Wealth Management (gestion de fortune pour la clientèle privée) et le Corporate and Institutional Banking – CIB - (solutions financières pour les entreprises et institutionnels). Notre business model a cependant beaucoup évolué ces dernières années. Nous avons aujourd'hui une politique volontariste notamment dans la sélection de nos investissements et de nos clients qui doivent respecter certains engagements au niveau social et énergétique.



Comment allez-vous vous développer ?

Concernant la banque privée, l'année 2019 est consacrée à intensifier nos efforts en Suisse alémanique et sur le Moyen-Orient avec une clientèle ultra high net worth.

Quant à l'activité CIB, nous souhaitons développer entre autres, le secteur des plus petites entreprises – les mid-cap qui ont un avenir très prometteur. Notre offre de services est très adaptée pour gérer leurs flux opérationnels et leur financement à court ou long terme. Nous souhaitons doubler notre revenu en misant sur des sociétés, comme par exemple Stadler Rail, avec qui nous avons collaboré pour son entrée en bourse en avril dernier.

Et enfin, nous poursuivons notre optimisation et modernisation de nos dispositifs opérationnels et IT, volet indispensable pour assurer la transformation de BNP Paribas en Suisse et assurer ainsi sa sécurité opérationnelle et financière.



L'engagement responsable du Groupe est de plus en plus prégnant. Quelles sont les répercussions pour BNP Paribas en Suisse ?

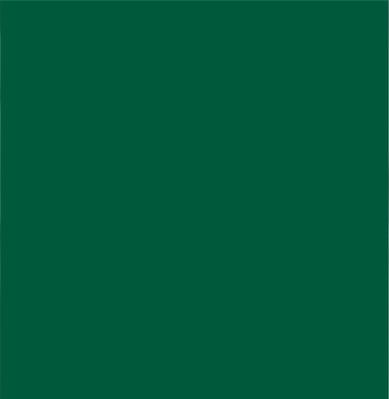
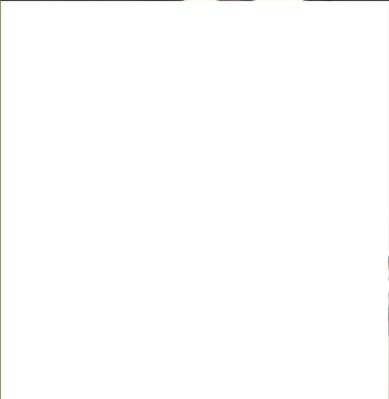
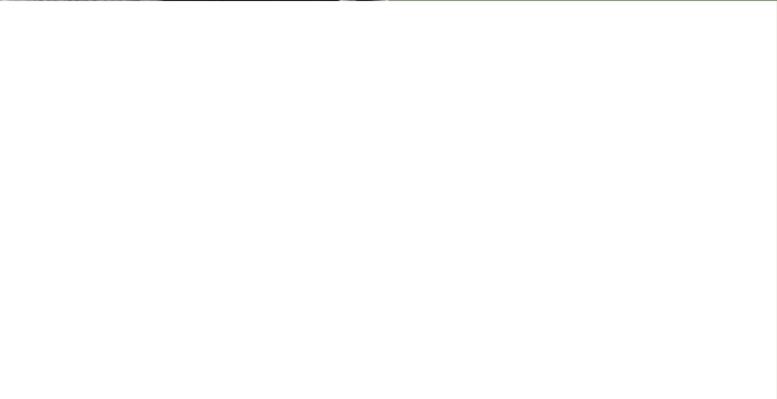
En effet, le respect de la société civile et de l'environnement est une démarche systématique dans notre business. Le Groupe insuffle une politique très claire sur ses engagements dans quatre domaines que sont le climat, les jeunes, les entrepreneurs et les écosystèmes locaux

Nous menons des actions volontaristes notamment pour contribuer aux objectifs de développement durable des Nations Unies et avons par ailleurs été nommée « Meilleure banque au monde pour la finance durable » en juillet 2018.

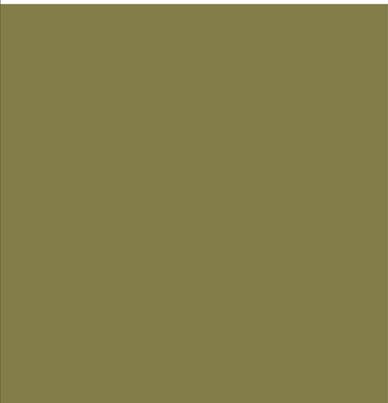
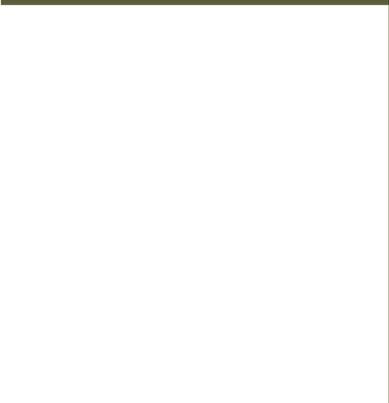
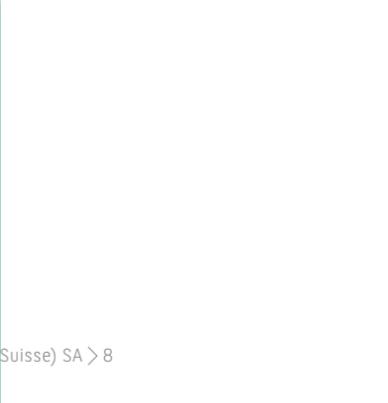
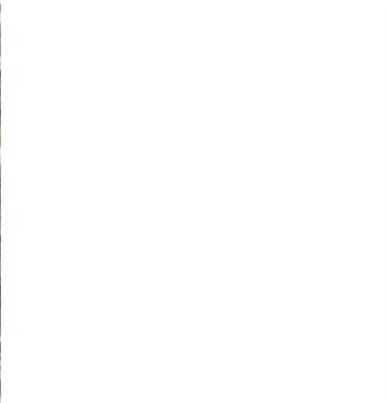
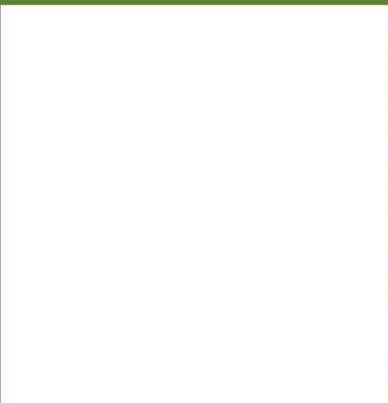
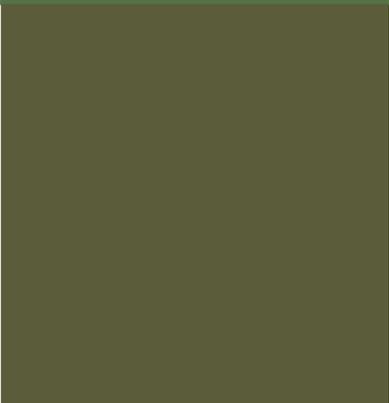
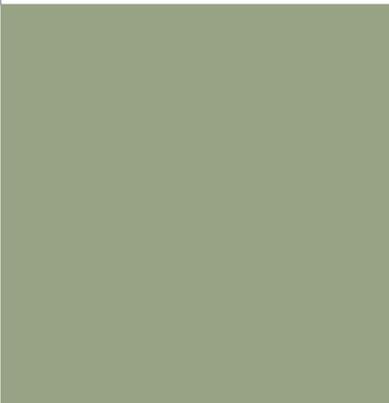
En Suisse, nous avons créé une Direction dédiée à la RSE. Certains des objectifs initiés en 2018 se concrétisent de façon précise, comme le Positive Impact Business, l'octroi à l'ensemble des salariés d'un capital d'heures solidaires et au sein de la banque le projet Paperless qui sera très impactant pour les années à venir.

Par ailleurs, nous sommes aussi très actifs dans les émissions d'obligations vertes en Suisse et sommes également partenaire de la Fondation Solar Impulse de Bertrand Piccard qui soutient 1000 solutions innovantes dans la transition énergétique.





Gouvernance



Le Conseil est composé de 10 administrateurs dont la durée du mandat est fixée à trois années.

Le Conseil d'Administration a vocation à gérer les grandes orientations de l'entreprise.

Il détient trois pouvoirs généraux :

1. Examiner les choix stratégiques de l'entreprise
2. Participer à son bon fonctionnement
3. Contrôler et surveiller toutes opérations liées aux activités de BNP Paribas en Suisse.



Le Conseil d'administration de BNP Paribas (Suisse) S.A. est composé comme suit :



Jean CLAMON

Président du Conseil d'Administration
Président du Comité des Risques Financiers
Membre du Comité des Rémunérations
Français, né le 10 Septembre 1952

Ingénieur diplômé de l'École Centrale de Paris, Jean CLAMON rejoint le groupe BNP Paribas dès 1976. De 2008 à 2015, il occupe comme dernière fonction le poste de Délégué Général responsable du Contrôle Interne et de la Conformité.

Ils l'ont inspiré

- Winston Churchill, ancien Premier ministre du Royaume-Uni
- Charles de Gaulle, ancien Président de la République française
- Konrad Adenauer, ancien Chancelier fédéral d'Allemagne
- Simone Veil, femme d'Etat française



Christian BOVET *

Vice-président du Conseil d'Administration
Vice-Président du Comité des Risques Financiers
Président du Comité d'Audit
Membre du Comité des Rémunérations
Suisse, né le 24 Avril 1959

Après des études de droit à l'Université de Fribourg et à la Columbia University School of Law, Christian BOVET officie en tant qu'avocat associé puis en tant que professeur de droit. Il rejoint la commission fédérale de la Communication (ComCom) en 1999 jusqu'en 2011. En 2014, il intègre le comité d'administration de BNP Paribas (Suisse) SA.

Faits marquants

- Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Genève de 2007 à 2012
- Membre de la commission de direction du Centre de droit bancaire et financier de la Faculté de droit de l'Université de Genève
- Professeur invité aux Universités de Lausanne, d'Aix-Marseille, Renmin University of China (Pékin) et Grenoble ainsi qu'au Max Planck Institut de Munich
- Éditeur de l'ouvrage « Finanzmarktaufsicht / Surveillance des marchés financiers » (Helbing Lichtenhahn) et co-éditeur du Commentaire romand du droit de la concurrence (Helbing Lichtenhahn) et du recueil de textes en droit suisse et européen de la concurrence, avec application électronique (Weblaw)

Autres implications

- Membre du conseil et du bureau de la Fondation pour recherches médicales (Genève)
- Membre du comité scientifique de la revue «Concurrences»

**Administrateurs remplissant les critères d'indépendance selon la circulaire FINMA 2008/24*



Herbert BOLLIGER *

Administrateur
Membre du Comité d'Audit
Suisse, né le 23 Novembre 1953

Diplômé de l'Université de Zurich et de la Controller Academy de Munich, Herbert BOLLIGER a rejoint le groupe BAYER (Suisse) SA de 1980 à 1983 avant d'intégrer le groupe MIGROS. De 2005 à décembre 2017, il occupe la fonction de Directeur Général de la Fédération des Coopératives Migros.

Autres implications

- Membre du Conseil de La Fondation «Cerebral»
- Membre du comité exécutif de l'institut du Marketing de l'Université de Saint-Gall
- Membre du Comité d'honneur du Forum Europe Lucerne

Ils l'ont inspiré

- Gottlieb DUTTWILLER, fondateur de MIGROS
- Bill GATES, fondateur de MICROSOFT
- Bruce SPRINGSTEEN, musicien



Sylvie DAVID-CHINO

Administratrice
Membre du Comité d'Audit
Française

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, de l'Université de Droit Paris I et titulaire du MBA CPA-HEC, Sylvie David-Chino a occupé diverses positions dans la Banque d'entreprises, les Financements Internationaux et la Banque Privée Internationale du Groupe BNP Paribas.

Elle a rejoint, en 2006, la Fonction Conformité du Groupe comme membre du Comité Exécutif.

Ils l'ont inspirée

- Simone VEIL, femme d'Etat française
- Sakamoto RYOMA, politicien japonais



Jacques D'ESTAIS

Administrateur
Membre du Comité des Risques Financiers
Vice-Président du Comité d'Audit
Membre du Comité des Rémunérations
Français, né le 30 Octobre 1959

Après un diplôme de l'École des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC), Jacques D'ESTAIS rejoint le groupe BNP Paribas dès 1983. Après divers postes occupés, il rejoint la direction générale d'Investment Solutions, International Retail Banking et de Personal Finance en décembre 2011. Depuis Avril 2015, Jacques D'ESTAIS est Directeur Général Adjoint en charge d'International Financial Services de BNP Paribas.

**Christophe R. GAUTIER ***

Administrateur
Membre du Comité des Rémunérations
Suisse, né le 2 Avril 1947

Diplômé de l'Université de Saint-Gall, de la Stanford Business School ainsi que de Harvard, Christophe R. GAUTIER rejoint l'entreprise familiale, DKSH Holding Ltd. Aujourd'hui, il est président du conseil de Wolfgang Weber-Thedy AG et est aussi un investisseur indépendant.

Faits marquants

« Les trois grandes personnalités du siècle dernier qui, avec leur conviction ont changé le cours de leur pays et du monde » Christophe R. GAUTIER

- Mahatma Gandhi, personnalité politique indienne
- Winston Churchill, ancien premier ministre du Royaume-Uni
- Nelson Mandela, ancien Président de la République d'Afrique du Sud

**Ulrich GYGI ***

Administrateur
Membre du Comité des Risques Financiers
Membre du Comité d'Audit
Suisse, né le 6 Décembre 1946

Après une licence et un doctorat en économie de l'université de Berne, Ulrich GYGI rejoint l'administration fédérale des finances de la Confédération Suisse (AFF) en 1979. Il devient directeur de l'AFF en 1989, puis Directeur général de la Poste Suisse de 2000 à 2009. En 2009, il rejoint les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) comme Président du Conseil d'administration jusqu'en juin 2016.

Ils l'ont inspiré

- Toutes celles et ceux qui affichent le courage d'élever leur voix contre les tyrans de leur patrie.

**Vincent LECOMTE**

Administrateur
Français, né le 30 Juin 1964

Diplômé de l'ESCP Europe, Vincent LECOMTE a rejoint le Groupe BNP Paribas en 1992. Il a rejoint BNP Paribas Wealth Management en 2010 en tant que Chief Operating Officer. Depuis 2011, il occupe la fonction de co-Chief Executive Officer aux côtés de Sofia Merlo.

**Marina MASONI ***

Administratrice
Membre du Comité d'Audit
Suisse, née le 25 Juillet 1958

Après les études de droit à l'Université de Zurich puis un brevet d'avocat et de notaire, Marina MASONI rejoint l'étude d'avocat Masoni-Fontana à Lugano. Elle est Députée au Grand Conseil, puis Conseillère d'Etat, Directrice du Département des finances et de l'économie du Canton du Tessin. En 1998, 2000 et 2005, Marina MASONI est présidente du gouvernement du Canton. En 2007, elle rejoint la direction générale de Wegelin & Co. à Saint-Gall puis est directrice de la succursale de Lugano de 2008 à 2010. Depuis 2010 elle intervient en tant que consultante à l'étude d'avocat Masoni-Fontana.

Autres implications

Conseils d'administration

- Fondazione Teatro dell'Architettura (Mendrisio), Vice-présidente du conseil de fondation
- Magazzini Generali con Punto Franco SA (Chiasso), Présidente du conseil d'administration Associations professionnelles
- Ticinomoda, Associazione fabbricanti e operatori ramo abbigliamento del Cantone Ticino (Lugano), Présidente
- Camera di Commercio Cantone Ticino, Membre du Conseil

Ils l'ont inspiré

- Alexis de Tocqueville, philosophe
- Friedrich A. von Hayek, économiste

**Yannick JUNG**

Administrateur
Membre du Comité des Risques Financiers
Membre du Comité des Rémunérations
Français, né le 15 Juillet 1972

Après des études à l'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP) et à l'Université de Washington, Yannick Jung rejoint en 1997 le Groupe BNP Paribas. Il rejoint la direction de la branche Corporate & Institutional Banking en 2007. Depuis Décembre 2017, il occupe la fonction de Directeur du Global Banking EMEA.

Ils l'ont inspiré

- Nelson Mandela, ancien Président de la République d'Afrique du Sud

*Administrateurs remplissant les critères d'indépendance selon la circulaire FINMA 2008/24

La Direction Générale de BNP Paribas en Suisse accompagne la filiale helvétique dans son développement et la prise de décision stratégique, innovante et durable.



La Direction Générale de BNP Paribas en Suisse : soutien stratégique à l'innovation durable.

La Direction Générale de BNP Paribas en Suisse est composée comme suit :



Monique VIALATOU

Chief Executive Officer de BNP Paribas en Suisse
Française, née le 28 février 1960

Monique Vialatou fait partie du Groupe BNP Paribas depuis plus de 30 ans. Elle dispose d'une large expérience à la fois dans la Banque de Détail en France et au sein de CIB. Elle a occupé plusieurs postes au sein des équipes de Coverage grandes entreprises en France et aux Etats-Unis en tant que Senior Relationship Manager. Elle a été responsable pays du groupe BNP Paribas en Thaïlande. De 2014 à 2018, Monique est CEO de la banque au Canada où elle a joué un rôle majeur dans le développement de la franchise BNP Paribas et pour la connectivité dans la région. Elle est également membre du Comité Exécutif des Amériques. Depuis juin 2018, Monique Vialatou devient Chief Executive Officer de BNP Paribas en Suisse.

Autres implications

- Fondation, AFBS et CCIFS

Ils m'ont inspiré

- Simone Veil
- Nelson Mandela

**Patrick VOEGELI**

Chief Executive Officer de Corporate & Institutional Banking en Suisse
Suisse, né le 24 Novembre 1962

Après un apprentissage et Certificat Fédéral de Capacité de Commerce chez UBS, Patrick VOEGELI a occupé différents postes en salle des marchés chez Unigestion et Chemical Bank. En 1991, il rejoint BNP Paribas en Suisse et devient responsable du Trading auprès du département financier. Depuis 2010, il occupe le poste de Directeur Général de Corporate & Institutional Banking en Suisse.

Autres implications

- Membre du SIX (Swiss Exchange) Regulatory Board

Ils l'ont inspiré

- Roger Federer, joueur de tennis Suisse, « son exemplarité, sa modestie, sa persévérance, sa détermination a toujours vouloir s'améliorer »

**Hubert MUSSEAU**

Chief Executive Officer de BNP Paribas Wealth Management en Suisse
Français, né le 17 Juin 1971

Diplômé d'une Maîtrise en Economie et Econométrie à l'université Panthéon ASSAS – Paris II et de l'EM Lyon, Hubert MUSSEAU rejoint le groupe BNP Paribas en 1996. Il occupe des postes au sein de Corporate and Institutional Banking, de l'Inspection Générale puis rejoint le métier Wealth Management en 2005. Depuis Avril 2017, il est Directeur Général de BNP Paribas Wealth Management en Suisse.

Ils l'ont inspiré

- Joseph Kessel, aventurier
- Winston Churchill, ancien premier ministre du Royaume-Uni

**Maria-Antonella BINO**

General Counsel
Head of Transversal Risk Monitoring and Legal
Suisse, née le 17 Novembre 1966

Docteur en Droit de l'Université de Genève, Maria-Antonella BINO a rejoint BNP Paribas en Suisse en 2013 en tant que Responsable de la Conformité, des Affaires Juridiques et Contrôle Permanent. Auparavant Premier Juge d'instruction fédéral adjoint et puis Procureur général suppléant, elle occupe aujourd'hui la fonction de General Counsel et Responsable du suivi transversal des risques. Elle est aussi, depuis 2016, membre du Conseil d'Administration et du Comité d'audit d'esisuisse.

Ils l'ont inspirée

- « Le secret de la sagesse, du pouvoir et de la connaissance est l'humilité » Ernest Hemingway
- Alberto Moravia, écrivain
- Margaret Thatcher, ancienne Premier Ministre du Royaume-Uni
- Sergio Marchionne, administrateur délégué du Groupe Fiat

**Yannick DUVAL**

Chief Operating Officer
Français | né le 30 juillet 1965

Diplômé de l'Institut de Formation en Informatique et Communication en 1989, Yannick DUVAL commence sa carrière au sein de la Société Générale et de la Banque Indosuez. Il rejoint BNP Paribas en 2002 en tant que Secrétaire Général à Lisbonne, Amsterdam puis Tokyo. De 2009 à 2013, il est Membre Exécutif du Board de BNP Paribas Bank NV. Par la suite, il devient Responsable de Programme et Organisation à Paris puis Londres. Il rejoint BNP Paribas en Suisse en tant que Chief Operating Officer en 2018.

Ils l'ont inspiré

- Eric Tabarly, navigateur français
- Michel Petrucciani, pianiste français

**Lionel BERTHIER**

Head of Human Resources
Français, né le 02 Décembre 1961

Après des études à l'Institut d'Études Politiques de Paris et une Maîtrise de Sciences Politiques à l'Université Paris 2, Lionel BERTHIER a rejoint le groupe BNP Paribas en 1988. Il occupe divers postes au sein des fonctions commerciales et ressources humaines. En 2011, il rejoint São Paulo où il occupera entre autres le poste de responsable des ressources humaines pour le Brésil et l'Amérique Latine. En janvier 2018, il rejoint l'entité Suisse en tant que Directeur des Ressources Humaines.

Faits marquants

- Membre actif de l'Association « Teto » : participation à des actions dans les favelas au Brésil visant à aider les habitants à construire leur maison

Autres implications

- Membre du Conseil de Prévoyance de BNP Paribas (Suisse) SA
- Membre du cercle des DRH des banques de Genève
- Membre de l'Association des Anciens Elèves de Sciences Po Paris

Chiffres clés

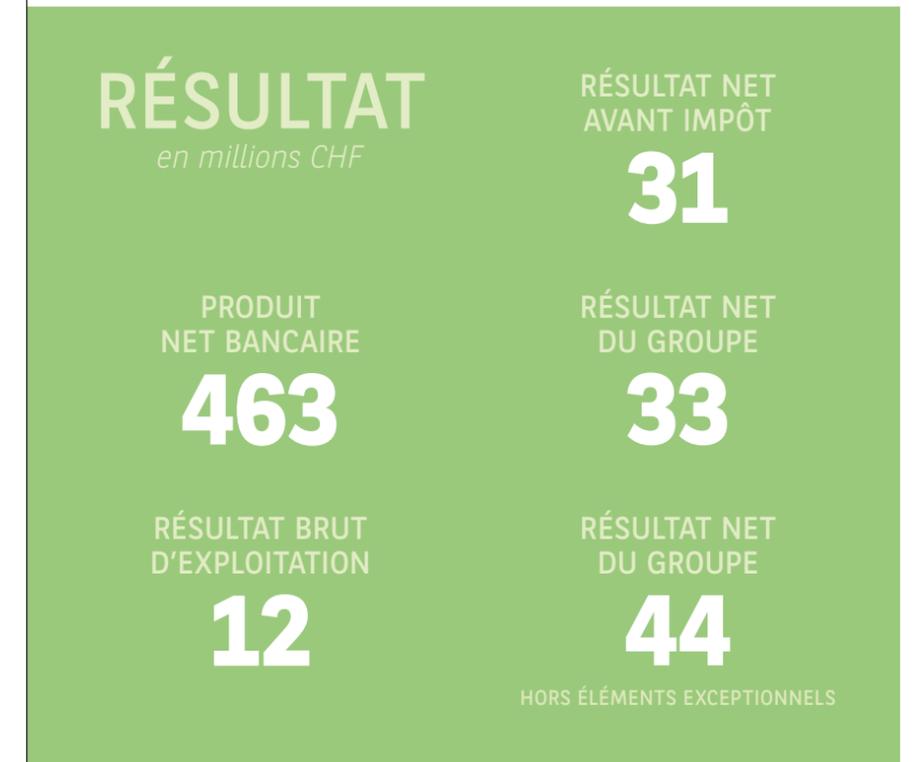
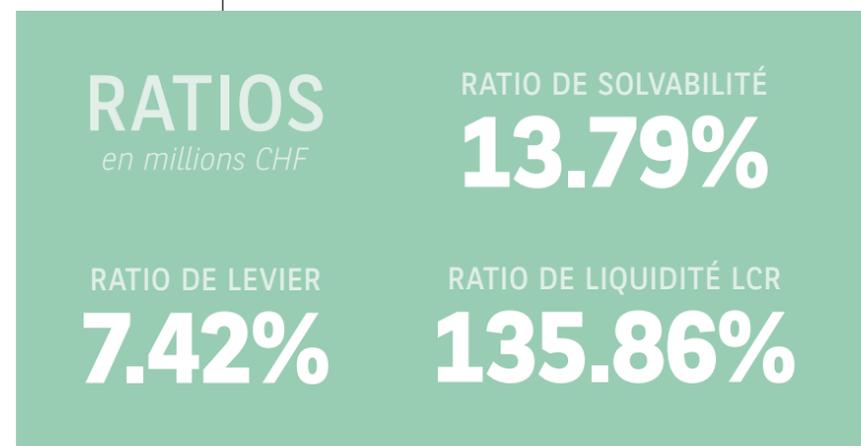


-9.76	-2.51%
+5.55	+3.63%
+1.20	+7.21%
-2.13	-2.74%
+7.08	+1.64%



Le Produit net bancaire du Groupe BNP Paribas (Suisse) de 2018 de plus de 463 millions CHF a permis de dégager un résultat net consolidé de 33 millions CHF.

Chiffres clés



Le Produit net bancaire du Groupe BNP Paribas (Suisse) de 463 millions CHF et le résultat net consolidé de 33 millions CHF pour l'année 2018 sont en retrait par rapport à 2017, pénalisés par une hausse du coût du risque.

Le Groupe BNP Paribas (Suisse) dispose d'un bilan solide, avec un total de bilan 18.7 Milliards CHF, des dépôts clientèle de 8.0 Milliards CHF, des encours de crédits à la clientèle de près de 9.5 Milliards et des fonds propres stables à 1.9 Milliard CHF.

Les différents ratios sont largement excédentaires aux exigences réglementaires minimales : ratio de solvabilité selon Bâle III après prise en compte des exigences supplémentaires de fonds propres de 13.79% vs 12%, un ratio de levier de 7.4% vs 3% et un ratio de liquidité court terme LCR de 135.9% vs 90%.

Les avoirs de la clientèle du Groupe BNP Paribas (Suisse) de 26 Milliards CHF reviennent au niveau de fin 2016, en rapport avec le recul des marchés financiers en fin d'année 2018.

Rapport de gestion

Environnement économique et évolution des marchés

La croissance de **l'économie mondiale** s'est maintenue en 2018, avec une progression du PIB de 3.7% contre 3.8% en 2017, malgré des résultats plus faibles de certains pays, notamment en Europe (Zone euro 1.8% en 2018 vs 2.4% en 2017) et en Asie (Chine 6.6% en 2018 vs 6.9% en 2017), avec un ralentissement dans le courant de l'année, tandis que l'inflation est restée faible. L'économie a en outre mieux évolué aux Etats-Unis que dans le reste du monde, avec une croissance de son PIB de 2.9% en 2018 contre 2.2% en 2017.

L'année 2018 avait commencé sous les meilleurs auspices pour les **marchés financiers**. La tendance haussière, qui s'était mise en place fin 2017 pour les actions mondiales, après le vote des baisses d'impôts aux Etats-Unis, s'est poursuivie au cours des neuf premiers mois. Le quatrième trimestre a été marqué par un net recul en raison de la montée des craintes sur la pérennité de la croissance de l'économie mondiale, avec les signes de ralentissement de l'économie chinoise. A cela s'est ajouté un environnement politique et géopolitique peu lisible, qu'il s'agisse des mesures protectionnistes de l'administration Trump, du processus de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et de la montée des partis non traditionnels dans les pays européens ou dans plusieurs pays émergents. Ainsi, l'indice MSCI all countries, après une hausse de 21.6% en 2017, a enregistré une baisse de 11,2% en 2018, soit la plus importante depuis 2008. Les marchés émergents n'ont pas été épargnés, avec une baisse de l'indice MSCI Emerging de 16.6% contre une hausse de 34.4% en 2017.

La Réserve fédérale américaine (Fed) a remonté ses **taux** en mars, juin, septembre et décembre, les décisions étant à chaque fois parfaitement anticipées. Les taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) n'ont pas été modifiés en 2018, restant ainsi inchangés depuis 2016. La BCE a toutefois fortement réduit au 4ème trimestre son programme d'achats d'obligations. Le rendement du T-note américain à 10 ans, qui s'inscrivait à 2,41% fin 2017, s'est tendu en début d'année, avec l'hypothèse d'une accélération de l'inflation, pour atteindre 3.11% en mai puis 3.25% en octobre, soit un plus haut depuis 2011. Une détente s'est ensuite engagée pour terminer l'année 2018 à 2,68%. Le rendement du Bund allemand à 10 ans a connu une évolution heurtée pour terminer l'année à 0,24 % contre 0,43 % fin 2017.

Le **marché des changes** a été marqué en 2018 par l'appréciation du dollar. Après avoir enregistré une parité EUR/USD de 1.25 en début d'année, le dollar a profité du durcissement de la politique monétaire de la Fed et des incertitudes internationales. L'euro s'est également apprécié en dépit de la réduction de l'assouplissement quantitatif de la BCE. Le ralentissement de la croissance et les risques politiques ont toutefois pesé sur la monnaie, en particulier après les élections en Italie. Le franc suisse s'est déprécié au cours de l'année par rapport au dollar, avec une parité CHF/USD au plus bas de 0.92 en février, pour se renforcer en fin d'année à 0.98. Face à l'euro, le franc suisse a progressé au second semestre, oscillant dans une fourchette de 1.12 à 1.16 pour terminer l'année 2018 à 1.13 contre 1.17 fin 2017, soit +3.7%.

Groupe BNP Paribas

L'activité du Groupe BNP Paribas en 2018 est en hausse avec des encours de crédits en augmentation dans le contexte de croissance économique en Europe. L'évolution des revenus est toutefois pénalisée par l'environnement de taux toujours bas et un contexte de marché défavorable, accentué par des conditions particulièrement difficiles en fin d'année.

Le produit net bancaire, à EUR 42.5 milliards, baisse de 1,5% par rapport à 2017. Les frais de gestion du Groupe, à EUR 30.6 milliards, sont en hausse de 2,1% par rapport à 2017. Le coût du risque est en baisse, à EUR 2.8 milliards (EUR 2.9 milliards en 2017). Il s'établit à 35 points de base des encours de crédit à la clientèle. Ce faible niveau tient notamment à la bonne maîtrise du risque à l'origination, à l'environnement de taux bas et à la poursuite de l'amélioration en Italie. Le résultat net part du Groupe s'élève ainsi à EUR 7.5 milliards, en baisse de 3,0% par rapport à 2017 mais de seulement 1,4% hors effet des éléments exceptionnels.

Le Groupe BNP Paribas a un bilan très solide. Au 31 décembre 2018, le ratio « common equity Tier 1 » de Bâle 3 plein s'élève à 11,8% (stable par rapport au 31 décembre 2017). Le ratio de levier de Bâle 3 plein s'établit à 4,5% et le ratio de liquidité (« Liquidity Coverage Ratio ») à 132%.

BNP Paribas (Suisse) SA

BNP Paribas (Suisse) SA est détenue à 99.99% par BNP Paribas SA, Paris. Elle exerce l'ensemble des activités de banque de financement et d'investissement, ainsi que de gestion de fortune, avec l'ensemble des fonctions de support y afférents.

Dans le Corporate and Institutional Banking (CIB), le champ d'activité du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA s'étend aux opérations de financements spécialisés, en particulier dans le domaine des matières premières, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions.

L'activité de Wealth Management se consacre à la gestion de fortune pour une clientèle suisse et internationale disposant d'actifs importants, en offrant des services personnalisés, tels que le conseil en investissement, la gestion discrétionnaire et le conseil en matière de planification patrimoniale.

BNP Paribas (Suisse) SA assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des activités et des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation. Elle exerce également un rôle de plate-forme informatique et de back-offices pour un certain nombre d'entités suisses et étrangères du Groupe BNP Paribas. A contrario, elle externalise certaines de ses activités auprès d'entités du Groupe BNP Paribas, telles que les développements informatiques, le traitement des factures fournisseurs, le back-office des activités obligataires, des produits dérivés sur actions, une partie des back-offices titres clients

Wealth Management, le traitement des paiements CIB, la plateforme de trafic des paiements Swift, ainsi que le filtrage et la surveillance des messages de paiement.

BNP Paribas (Suisse) SA dispose de succursales à Bâle, Lugano, Zurich et Guernesey, et de filiales actives dans le Wealth Management à Monaco et aux Emirats Arabes Unis.

Les états financiers consolidés 2018 de BNP Paribas (Suisse) SA affichent une hausse des encours de crédits, alors que les dépôts et des avoirs sous gestion sont en recul, conséquence des taux d'intérêts bas et de la forte baisse des marchés boursiers en fin d'année 2018.

Comptes consolidés

Les comptes consolidés de BNP Paribas (Suisse) SA comprennent BNP Paribas (Suisse) SA et sa filiale, BNP Paribas Wealth Management Monaco.

Le total du bilan consolidé au 31 décembre 2018 est de CHF 18.7 milliards, en baisse de CHF 1.0 milliard, provenant pour l'essentiel des activités de l'ALM Trésorerie dans le cadre de la gestion du bilan et de la liquidité.

A l'actif, les liquidités de CHF 2.3 milliards constituées de dépôts auprès de la BNS sont en recul de CHF 1.2 milliard. Les créances sur les banques, essentiellement sur le Groupe BNP Paribas, pour CHF 1.8 milliard sont en baisse de CHF 0.4 milliard. Les créances sur les clients d'un montant de CHF 9.5 milliards progressent de CHF 1.1 milliard, soit +12.9% imputables au Wealth Management pour CHF 0.4 milliard et au Corporate Banking pour CHF 0.7 milliard. Les créances hypothécaires sont en hausse de CHF 0.1 milliard. Les opérations de négoce reculent de CHF 0.4 milliard à CHF 1.0 milliard, imputables aux titres détenus dans le cadre des activités de produits dérivés sur actions. Les immobilisations financières de CHF 1.7 milliard baissent de CHF 0.1 milliard provenant des titres de l'ALM Trésorerie dans le cadre de la gestion du bilan et de la liquidité.

Au passif, les engagements envers les banques de CHF 7.4 milliards, essentiellement sur le Groupe BNP Paribas, sont en baisse de CHF 0.4 milliard par rapport à fin 2017, à mettre en relation avec la gestion de la liquidité et du risque de taux. Les engagements résultant des dépôts de la clientèle de CHF 8.0 milliards reculent de CHF 0.9 milliard, se répartissant entre le Wealth Management pour CHF 0.5 milliard et le Corporate Banking pour CHF 0.4 milliard.

Au hors-bilan, les engagements conditionnels, les engagements irrévocables et les crédits par engagements en relation avec les opérations de crédits documentaires pour les financements sur matières premières représentant CHF 9.5 milliards sont en hausse de CHF 1.2 milliard par rapport à fin 2017, soit +14.5%.

Au compte de résultat, les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 462.9 millions, en recul

de 8.5% par rapport à 2017. Cette baisse des revenus de CHF 42.9 millions s'explique par la variation négative des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts de CHF 45.3 millions, par le recul du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur de CHF 17.5 millions (-29.4%) et par la baisse du résultat brut des opérations d'intérêts de CHF 1.2 millions, compensés en partie par une hausse du résultat des opérations de commissions et des prestations de services de CHF 11.7 millions (+7.0%) et des autres résultats ordinaires de CHF 9.3 millions (+28.0%). La baisse du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur de CHF 17.5 millions provient pour l'essentiel des activités Global Markets et ALM Trésorerie (CHF 16.3 millions) et concerne le négoce d'instruments de taux et des devises (CHF 17.4 millions).

Les charges d'exploitation de CHF 451.2 millions sont en baisse de 2.3% par rapport à 2017. Les charges de personnel de CHF 322.7 millions baissent de 1%. Les autres charges d'exploitation de CHF 128.5 millions sont en net recul de 5.5%, provenant pour l'essentiel des réductions de coûts consécutives aux plans de transformation en cours.

Les corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles de CHF 6.0 millions sont en recul de CHF 6.8 millions, dont CHF 3.8 millions provient de corrections de valeur sur la participation dans BNP Paribas Wealth Management (DIFC) Ltd. Les variations positives des provisions et autres corrections de valeur, pertes s'élèvent à CHF 17.9 millions contre CHF 10.6 millions en 2017, provenant de reprises de provisions relatives à des litiges avec d'anciens clients et des administrations suisses et étrangères.

Le résultat opérationnel 2018 ressort à CHF 23.7 millions contre CHF 41.9 millions en 2017, soit une baisse de 43.4%, s'expliquant pour l'essentiel par le coût du risque au travers de la variation négative des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts de CHF 42.0 millions.

Les produits extraordinaires sont de CHF 8.0 millions contre CHF 32.8 millions en 2017, s'expliquant principalement en 2018 par une indemnité d'assurance relative à un litige clientèle pour CHF 4.4 millions, et en 2017 par la plus-value de cession d'un immeuble d'exploitation et d'un fonds de commerce pour CHF 25.0 millions.

Le bénéfice net consolidé 2018 du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 33.0 millions contre CHF 66.3 millions en 2017. Hors éléments exceptionnels, dont l'impact total s'établit en 2018 à CHF -10.7 millions contre 1.3 millions en 2017, le résultat net consolidé 2018 s'élève à CHF 43.7 millions contre CHF 65.0 millions en 2017, soit une baisse de 32.7%.

Les avoirs de la clientèle du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA sont de CHF 26.3 milliards à fin décembre 2018 contre CHF 28.0 milliards fin 2017, soit un recul de 6.0%. Cette perte d'actifs de CHF 1.7 milliard se ventile entre des retraits nets de capitaux pour CHF -0.6

milliard, des effets performance et change pour CHF -1.2 milliard et d'autres effets pour CHF +0.1 milliard.

Ratios Bâle III

Dans le cadre des dispositions Bâle III en matière de fonds propres et de répartition des risques, BNP Paribas (Suisse) SA applique la méthode IRB avancée (IRB-A) pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit et de contrepartie des métiers de financement, et la méthode standard internationale (AS-BRI) pour les autres métiers. Les exigences de fonds propres au titre du risque de marché sont calculées selon la méthode standard et au titre du risque opérationnel selon l'indicateur de base.

La Circulaire FINMA 2011/2 « Volant de fonds propres et planification des fonds propres - banques » entrée en vigueur au 1er juillet 2011, classe les établissements financiers en cinq catégories selon des critères liés au total de bilan, aux actifs sous gestion, aux dépôts privilégiés et aux fonds propres nécessaires pour déterminer leur niveau de fonds propres additionnels au titre du Pilier 2. Selon ces critères, BNP Paribas (Suisse) SA est classée en catégorie 3, qui implique des fonds propres additionnels de 50% au titre du Pilier 2, soit un ratio de solvabilité global minimum de 12% (8% au titre du Pilier 1 + 50% de 8% au titre du Pilier 2), dont 7.8% au titre du « Common Equity Tier 1 (CET1) », 1.8% au titre de l'Additionnal Tier 1 (AT1) et 2.4% au titre du Tier 2.

Au 31.12.2018, le ratio de solvabilité consolidé selon Bâle III, après prise en compte des exigences supplémentaires de fonds propres, s'élève à 13.79% contre 14.30% au 31.12.2017. Le ratio de fonds propres de base durs consolidé (ratio CET1) et de fonds propres de base consolidé (ratio T1) sont de 18.28% au 31.12.2018 contre 20.49% au 31.12.2017.

Le ratio de levier consolidé s'établit à 7.42% au 31.12.2018 contre 7.16% au 31.12.2017 par rapport à une exigence minimale de 3.0%.

Le ratio de liquidité court terme consolidé « Liquidity Coverage Ratio (LCR) » s'établit à 135.86% au 31.12.2018 contre 119.83 % au 31 décembre 2017.

La liste des indicateurs clés réglementaires définis par la FINMA en application du chiffre marginal 13 de la Circulaire FINMA 2016/1 concernant l'année 2018 avec l'année 2017 en comparatif est mentionnée en [annexe](#).

Conformément au chiffre marginal 5 de la Circulaire FINMA 2008/22, BNP Paribas (Suisse) SA n'effectue pas de publication financière liée aux fonds propres au titre du Pilier 3, dans la mesure où des informations comparables à celles exigées en Suisse sont publiées au niveau du Groupe BNP Paribas en France (cf. Document de référence et rapport financier annuel 2016 - Chapitre 5 : Risques et adéquation des fonds propres - Pilier 3, consultable sur le site <http://invest.bnpparibas.com>).

Annexe

en milliers de CHF

	31.12.18	31.12.17
Indicateurs clés réglementaires en application de la Circulaire FINMA 2016/1-cm 13		
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques (CHF)	792 558	700 913
Fonds propres pris en compte (CHF)	1 811 485	1 795 275
Dont fonds propres de base durs (CET1) (CHF)	1 811 485	1 795 275
Dont fonds propres de base (T1) (CHF)	1 811 485	1 795 275
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)	9 906 975	8 761 418
Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	18.28%	20.49%
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	18.28%	20.49%
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	18.28%	20.49%
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	0.02%	0.02%
Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	7.82%	7.82%
Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	9.62%	9.62%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	12.02%	12.02%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.42%	7.16%
Engagement global (CHF)	24 409 327	25 085 820
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4 ^e trimestre	113.07%	108.63%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	6 860 617	7 757 448
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	6 067 490	7 141 303
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3 ^e trimestre	109.23%	108.13%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	8 156 722	8 420 048
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	7 467 338	7 786 691
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2 ^e trimestre	107.87%	104.42%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	8 501 811	8 397 078
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	7 881 464	8 041 348
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1 ^{er} trimestre	106.21%	105.62%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	9 155 841	8 634 548
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	8 620 284	8 175 035

Rapport sur les rémunérations

1. Principes directeurs de la politique de rémunération

Règlementations concernant la politique de rémunération

Le Groupe BNP Paribas applique l'ensemble des dispositions réglementaires en matière d'encadrement des rémunérations telles que prévues par :

- La Directive Européenne CRD4¹ du 26 juin 2013, sa transposition en droit français dans le Code Monétaire et Financier,
- l'ordonnance du 20 février 2014,
- le décret et l'arrêté du 3 novembre 2014,
- le règlement délégué de la Commission du 4 mars 2014 sur les critères d'identification des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise (« Material Risk Takers », ci-après « MRT »), au niveau consolidé à l'ensemble de ses succursales et filiales, y compris celles en dehors de l'Union Européenne,
- les orientations de l'EBA sur les politiques de rémunérations saines du 27 juin 2016 telles que reprises par la position de l'ACPR.

Ainsi, la politique de rémunération du Groupe est conforme à l'ensemble de ces dispositions et vise à ne pas encourager la prise de risque excessive, à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des conflits d'intérêts, et à ne pas inciter ou encourager les activités de gestion non autorisées.

La politique de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA et ses filiales consolidées (BNP Paribas Wealth Management Monaco) s'inscrit dans le cadre global des principes édictés par le Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, le système de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA a pour objectif d'être conforme aux dispositions de la circulaire 2010/1 de la FINMA édictée le 21 octobre 2009 sur les normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011.

Structure de la rémunération

Les principes relatifs à la composition et à l'évolution de la rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA sont communs à l'ensemble du Groupe et sont en adéquation avec les objectifs de maîtrise des risques. Ces principes sont ajustés pour les rendre conformes à l'évolution des réglementations internationales et/ou locales ainsi qu'aux pratiques du marché.

La rémunération des administrateurs se compose d'une part fixe laquelle varie selon la fonction (Président, Vice-Président, Membre), à laquelle s'ajoute des jetons de présence. Dès le 1^{er} janvier 2018, les administrateurs ne répondant pas aux exigences d'indépendance selon la circulaire FINMA 2017/1, ne perçoivent pas de rémunération en relation avec leur mandat d'administrateur.

La rémunération des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA est composée d'une rémunération fixe et d'une rémunération variable. L'importance de chaque élément dans la rémunération totale peut varier selon les Métiers/Fonctions.

Plus généralement, la politique de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA, conformément aux pratiques du Groupe, repose sur des principes d'équité et de transparence qui se traduisent notamment par :

- Un processus de révision des rémunérations annuel unique ;
- Un système de délégation rigoureux fonctionnant dans le cadre des directives décidées au niveau du Groupe ;
- Une gouvernance reposant sur un Comité des Rémunérations et l'implication du Conseil d'Administration.

Rémunération fixe

La rémunération fixe des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA est composée du salaire fixe de base qui rémunère le niveau de qualification et de responsabilité ainsi que les compétences et l'implication dans les tâches confiées, et le cas échéant de compléments de rémunération fixe liés notamment aux spécificités du poste. La rémunération fixe est déterminée en référence au marché (Local et/ou Métier) et en application d'un principe de cohérence interne.

Rémunération variable

La rémunération variable des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA ne constitue pas un droit et n'est ni garantie ni contractuelle. Elle est fixée chaque année discrétionnairement dans le respect de la politique de rétribution de l'année considérée au regard des capacités financières du Groupe et des principes de gouvernance en vigueur.

Les rémunérations variables sont déterminées de manière à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflits d'intérêts entre les collaborateurs et les clients ou le non-respect des règles de conformité.

La structure de rémunération doit permettre d'offrir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle, en relation avec le niveau de séniorité, d'expertise, et d'expérience professionnelle dans l'activité concernée, pour permettre le cas échéant de ne pas accorder de rémunération variable.

Le mode de détermination des rémunérations variables individuelles intègre l'évaluation de la performance quantitative et qualitative durable mesurée par rapport aux objectifs fixés, l'appréciation du comportement professionnel de chacun au regard du respect des valeurs, de l'esprit d'équipe, du respect des règles de conformité, du Code de Conduite et des procédures du Groupe, et de la contribution à la maîtrise des risques (y compris le risque opérationnel). Les évaluations professionnelles constituent le support privilégié pour la communication des objectifs et pour évaluer leur niveau de réalisation.

¹ Capital Requirements Directive

Indépendamment des éventuelles procédures disciplinaires, le non-respect des règles et procédures applicables ou les manquements aux règles de conformité et au Code de Conduite du Groupe entraînent la réduction ou la suppression de la rémunération variable.

Les rémunérations variables des professionnels des fonctions de support et fonctions de contrôle sont déterminées indépendamment de celles des métiers dont ils valident ou vérifient les opérations, en toute objectivité et absence de conflit d'intérêt.

Collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise (« Material Risk Takers » ou « MRT »)

Pour les MRT Groupe, les rémunérations variables comportent une partie non différée et une partie différée. La part différée est d'autant plus importante que le montant de la rémunération variable est élevé, selon une grille fixée chaque année par la Direction Générale, variant de 40% à 60% au moins, pour les niveaux de rémunération variable les plus élevés.

Conformément aux obligations réglementaires, le paiement des rémunérations variables (pour la partie différée ou la partie non différée) se fait pour moitié en numéraire, et pour moitié en numéraire indexé sur l'action BNP Paribas au terme d'une période de rétention de 6 mois.

L'indexation à l'action permet l'alignement des bénéficiaires sur les intérêts de l'actionnaire, et la solidarité avec les résultats globaux de l'entreprise.

La partie différée est acquise progressivement sur au minimum les 3 années suivant celle de l'attribution, sous réserve de la réalisation de conditions de performance financière du métier, de l'activité et du Groupe, et de conditions comportementales, définies lors de l'attribution.

Les collaborateurs identifiés comme MRT sont formellement revus annuellement de manière indépendante par les fonctions de contrôle (Conformité et Risques) au regard du respect du Code de Conduite, des Règles et Réglementations, et de l'évaluation et de la maîtrise des risques tels que définis par le Groupe. Le résultat de ces revues est ensuite pris en compte par les managers des collaborateurs concernés dans le cadre de l'évaluation de performance annuelle et pour la détermination de leur rémunération variable annuelle.

Plans de fidélisation

En complément, la rémunération variable peut également consister en un plan de fidélisation ou de rémunération à moyen ou long terme, ou tout autre instrument approprié visant à motiver et fidéliser les collaborateurs clés et collaborateurs à potentiel du Groupe, en les intéressant à la croissance de la valeur créée.

Pour les MRT, ce plan de fidélisation est entièrement différé à plus de 3 ans et prend la forme d'un instrument assimilé à de la dette dont le paiement est subordonné à l'absence de mesure de résolution du régulateur et au maintien d'un Common Equity Tier 1 Groupe supérieur à 7%.

en milliers de CHF

	Plans 2018	Plans 2017
Montant attribué	1 169	1 165
Nombre de bénéficiaires	114	107

Les informations relatives aux rémunérations de BNP Paribas (Suisse) SA sont répertoriées dans le tableau ci-dessous en conformité avec le principe n°9 de la circulaire FINMA 2010/1.

en milliers de CHF

Indications relatives aux rémunérations de l'exercice en cours	31.12.18 ⁽¹⁾	31.12.17 ⁽¹⁾
Rémunérations globales ⁽²⁾	233 675	232 627
<i>Nombre de bénéficiaires (moyenne)</i>	<i>1 400</i>	<i>1 390</i>
Dont rémunérations variables ⁽³⁾	33 816	33 576
Dont rémunérations différées dues ⁽⁴⁾	1 821	1 652
<i>Nombre de bénéficiaires</i>	<i>20</i>	<i>23</i>
Rémunérations différées encore dues⁽⁵⁾	2 734	3 518
Débit et crédit de l'exercice en cours relatifs aux exercices précédents	-130	1 200
Indemnités versées en faveur du Conseil d'Administration, de la Direction Générale (Senior Management) et des personnes dont l'activité influe notablement sur le profil de risque de l'établissement (« Material Risk Takers » ou « MRT »)		
Indemnités à l'engagement	0	0
<i>Nombre de bénéficiaires</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Indemnités de départ	0	0
<i>Nombre de bénéficiaires</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

⁽¹⁾ Les données sont établies sur base consolidée. Les rémunérations sont présentées hors coût de restructuration.

⁽²⁾ Les rémunérations globales sont versées en espèces et comprennent les rémunérations fixes et variables ainsi que le travail supplémentaire, les jubilés et les indemnités de fin de carrière.

⁽³⁾ Les rémunérations variables comprennent les attributions au titre de l'exercice ainsi que les indemnités d'engagement ou de départ versées pendant l'exercice.

⁽⁴⁾ Les rémunérations différées dues seront versées en espèces sur trois ans et indexées en partie sur le cours de l'action BNP Paribas.

⁽⁵⁾ Les rémunérations différées encore dues correspondent au solde restant à verser au titre des plans différés des trois années précédentes.

Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2018

2. Gouvernance

Le Conseil d'administration définit le cadre et les principes directeurs de la politique de rémunération. Il institue à cet effet un Comité des Rémunérations afin d'approuver la politique et les propositions de rémunération qui lui sont présentées.

Le Conseil d'Administration, en s'appuyant sur les travaux du Comité des Rémunérations, s'assure à tout moment que les systèmes de rémunération sont conformes aux Directives du Groupe BNP Paribas et à la réglementation bancaire suisse.

Les responsabilités principales du Comité des Rémunérations sont:

- Approuver toute modification de la stratégie et de la politique de rémunération applicable globalement et/ou par Métier/Fonction.
- Veiller à ce que les systèmes de rémunération ne comportent pas d'incitation à l'adoption de comportements contraires à la politique de risques.
- S'assurer de la compétitivité des systèmes de rémunération par rapport au marché.
- Veiller à ce que les principes de non-discrimination soient respectés.
- Approuver les propositions de la Direction Générale et de la Direction des Ressources Humaines en matière d'augmentations de salaire et d'enveloppes de rémunération variables, globalement et par Métier/Fonction, ainsi que de s'assurer de leur application.

La Direction Générale présente au Comité des Rémunérations des propositions tenant compte des réglementations et des politiques en vigueur.

L'Inspection Générale, dans le cadre de son plan d'audit, revoit ex-post et valide la conformité de l'application des politiques de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA tant par rapport aux directives internes qu'aux réglementations locales et internationales.

Bilan consolidé au 31 décembre 2018

En francs suisses / avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent

Actifs	31.12.18	31.12.17
Liquidités	2 273 500 954	3 507 718 756
Créances sur les banques	1 822 246 057	2 173 852 098
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-
Créances sur la clientèle	9 498 711 123	8 412 863 823
Créances hypothécaires	1 844 666 456	1 703 132 812
Opérations de négoce	964 310 769	1 325 938 855
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	178 570 116	271 117 730
Immobilisations financières	1 734 061 764	1 821 046 508
Comptes de régularisation	111 847 095	114 052 127
Participations non consolidées	4 058 661	2 232 789
Immobilisations corporelles	62 271 915	61 948 584
Valeurs immatérielles	5 500 527	5 775 898
Autres actifs	216 557 539	319 388 039
Total des actifs	18 716 302 976	19 719 068 019

Total des créances subordonnées - -

Passifs	31.12.18	31.12.17
Engagements envers les banques	7 355 541 955	7 746 348 390
Engagements résultant des opérations de financement de titres	387 951 242	-
Engagements résultant des dépôts à la clientèle	7 975 684 074	8 896 860 733
Engagements résultant des opérations de négoce	296 288 981	198 956 816
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	157 693 406	237 832 917
Comptes de régularisation	243 551 367	231 205 641
Autres passifs	210 181 741	252 142 169
Provisions	218 818 516	252 543 906
Réserves pour risques bancaires généraux	135 948 560	135 948 560
Capital social	320 270 600	320 270 600
Réserve issue du capital	2 565 618	2 560 668
<i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>	-	-
Réserve issue du bénéfice	1 385 971 102	1 384 426 443
Réserve de change	(7 073 359)	(6 240 795)
Propres parts du capital (poste négatif)	(111 976)	(107 026)
Bénéfice consolidé	33 021 149	66 318 997
Total des passifs	18 716 302 976	19 719 068 019

Total des engagements subordonnés - -

Opérations hors bilan consolidées au 31 décembre 2018

En francs suisses / avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent

	31.12.18	31.12.17
Engagements conditionnels	4 176 719 711	3 569 051 329
Engagements irrévocables	4 945 607 914	4 552 362 778
Crédits par engagements	417 529 020	209 972 061

Compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

En francs suisses / avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent

	31.12.18	31.12.17
Résultat des opérations d'intérêts		
Produits des intérêts et des escomptes	492 455 858	432 563 814
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	7 951 138	4 469 754
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	12 378 393	16 113 322
Charges d'intérêts	-271 204 774	-210 383 495
Résultat brut des opérations d'intérêts	241 580 615	242 763 395
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-42 035 931	3 234 570
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	199 544 684	245 997 965
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placements	153 445 212	146 243 764
Produit des commissions sur les opérations de crédit	65 347 450	62 614 254
Produit des commissions sur les autres prestations de service	18 618 714	17 143 303
Charges de commissions	-58 431 141	-58 755 718
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de services	178 980 235	167 245 603
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	41 875 387	59 348 706
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-7 697	-
Produits des participations (dont autres participations non consolidées: CHF 361'454)	2 976	21 811
Résultat des immeubles	1 165 799	1 455 401
Autres produits ordinaires	41 582 458	31 919 685
Autres charges ordinaires	-230 295	-197 460
Sous-total autres résultats ordinaires	42 513 241	33 199 437
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-322 711 534	-325 859 337
Autres charges d'exploitation	-128 446 029	-135 881 950
Sous-total charges d'exploitation	-451 157 563	-461 741 287
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-5 983 712	-12 774 537
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	17 952 429	10 635 288
Résultat opérationnel	23 724 701	41 911 175
Produits extraordinaires	7 983 928	32 785 550
Charges extraordinaires	-275 430	-331 931
Impôts	1 587 950	-8 045 797
Bénéfice (Perte) du Groupe	33 021 149	66 318 997

Tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

En milliers de francs suisses / avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent

	31.12.18		31.12.17	
	Sources	Emplois	Sources	Emplois
Résultat de la période	33 021	-	66 319	-
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	7 787	-	10 710	-
Provisions et autres corrections de valeur	-	33 759	-	12 530
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	-	17 952	-	10 635
Comptes de régularisation Actifs	2 205	-	24 074	-
Comptes de régularisation Passifs	12 346	-	-	47 579
Autres actifs	102 831	-	124 871	-
Autres passifs	-	41 960	170 441	-
Dividende de l'exercice précédent	-	64 855	-	323 665
Flux de fonds du résultat opérationnel	158 190	158 526	396 415	394 409
Prélèvement sur les réserves	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	753	1 628	-
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres	-	753	1 628	-
Participations	-	1 826	2 260	-
Immeubles	30	-	51 747	-
Autres immobilisations corporelles	-	5 840	-	4 549
Valeurs immatérielles	-	1 990	-	2 625
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	30	9 656	54 007	7 174
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	162 493	-	403 086	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	168	418	-
Créances sur les banques	30 000	-	283 307	-
Créances sur la clientèle	-	179 553	425 467	-
Créances hypothécaires	-	11 711	-	686 780
Immobilisations financières	155 501	-	135 328	-
Opérations à moyen et long terme (>1 an)	347 994	191 432	1 247 606	686 780
Engagements envers les banques	-	553 300	-	3 213 363
Engagements résultant d'opération de financement de titres	387 951	-	-	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	921 009	-	1 209 199
Engagements résultant d'opérations de négoce	97 332	-	130 545	-
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	80 140	-	121 825
Créances sur les banques	321 606	-	73 027	-
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	623 000	-
Créances sur la clientèle	-	888 342	-	521 955
Créances hypothécaires	-	129 823	426 834	-
Opérations de négoce	361 628	-	-	467 446
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	92 548	-	246 526	-
Immobilisations financières	-	68 517	648 255	-
Opérations à court terme	1 261 065	2 641 130	2 148 186	5 533 788
Etat des liquidités				
Liquidités	1 234 218	-	2 774 308	-
Solde	3 001 497	3 001 497	6 622 150	6 622 150

Etat des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2018

Chiffres en milliers de francs suisses / avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Propres parts du capital	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31.12.2018	320 271	2 566	1 384 427	135 949	-6 241	-107	66 319	1 903 179
Différence de change	-	-	80	-	-833	-	-	-753
Dividendes et autres distributions	-	-	-64 855	-	-	-	-	-64 855
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves	-	5	66 319	-	-	-5	-66 319	-
Bénéfice consolidé	-	-	-	-	-	-	33 021	33 021
Capitaux propres au 31.12.2018	320 271	2 566	1 385 971	135 949	-7 074	-112	33 021	1 870 592

Annexe relative aux comptes annuels consolidés au 31 décembre 2018

Chiffres en milliers de francs suisses / sauf indication contraire

1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

Le Groupe BNP Paribas (Suisse) (ci-après « Le Groupe ») comprend BNP Paribas (Suisse) SA (ci-après « La Maison-mère ») et ses filiales.

Le périmètre de consolidation du Groupe est présenté au chapitre 2 let. a) ci-après.

BNP Paribas (Suisse) SA, dont le siège social est à Genève, dispose de succursales à Bâle, Lugano, Zurich, Guernesey et de filiales aux Emirats Arabes Unis et à Monaco.

BNP Paribas (Suisse) SA exerce l'ensemble des activités de banque de financement et d'investissement, ainsi que de gestion de fortune, avec l'ensemble des fonctions de support y afférents.

Dans les métiers de financement et d'investissement, son champ d'activité s'étend aux opérations de financement spécialisé, en particulier dans le domaine des matières premières, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions.

L'activité de gestion de fortune pour une clientèle internationale disposant d'actifs importants est exercée au travers de la Maison-mère et de sa filiale située à Monaco.

BNP Paribas (Suisse) SA, assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des activités et des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation. Elle exerce un rôle de plateforme informatique et de back-offices pour un certain nombre d'entités suisses et étrangères du Groupe BNP Paribas. A contrario, elle externalise un certain nombre d'activités auprès d'entités du Groupe BNP Paribas: le back-office des activités obligataires auprès de BNP Paribas SA, Paris, les traitements administratifs-comptables et le back-office des produits dérivés sur actions auprès de BNP Paribas Arbitrage, Paris, le traitement des factures fournisseurs auprès de BNP Paribas India Solutions Private Ltd, Mumbai, certains développements IT auprès d'entités du Groupe BNP Paribas (Singapour, Mumbai), une partie des back-offices Titres de la clientèle Wealth Management auprès de BNP Paribas SA, succursale de Lisbonne, ainsi que la plateforme de trafic des paiements Swift, le filtrage et la surveillance des messages auprès de BNP Paribas SA, Paris.

Le capital social de BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 320.3 millions et est détenu à 99,99% par BNP Paribas SA, Paris.

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2018 est de 1 436 personnes (2017: 1 372 personnes) et se répartit comme suit :

Suisse: 1 342 personnes (2017: 1 287 personnes)

Étranger: 94 personnes (2017: 85 personnes)

L'effectif moyen du Groupe en 2018 est de 1 401 personnes (2017: 1 386 personnes).

2. Principes comptables et d'évaluation

Les principes retenus pour l'établissement et l'évaluation des comptes consolidés du Groupe formé de BNP Paribas (Suisse) SA et de ses filiales sont conformes aux statuts, au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques ainsi qu'aux circulaires de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA) régissant l'établissement des comptes. Conformément à ces dernières, les états financiers consolidés du Groupe ont été établis selon le principe de l'image fidèle afin de présenter l'état réel du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe.

Les principes comptables et d'évaluation sont régis par la circulaire FINMA 2015/1 « Comptabilité banques » entrée en vigueur au 1er janvier 2015.

Des modifications concernant la dépréciation des créances sur la clientèle et les créances hypothécaires ont été mises en place au 1er janvier 2018 et sont décrites en « a) Principes comptables – Dépréciations sur prêts et créances, créances hypothécaires, provisions sur engagements de financement et de garantie ». Elles consistent en une dépréciation des pertes de crédit attendues à 12 mois ou à maturité, selon la situation du crédit. Dans le cadre de ces nouveaux principes, la provision collective sur les contreparties des activités des métiers de financement et d'institutionnels (CIB) a été dissoute.

a) Principes comptables

Participations consolidées

Les filiales significatives dans lesquelles la Maison-mère détient directement ou indirectement plus de 50% du capital sont consolidées selon le principe de l'intégration globale. Les comptes sociaux des filiales sont retraités pour les mettre en conformité avec les principes comptables décrits ci-dessous. Après cumul des bilans et comptes de résultat, les engagements et créances ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

Les participations dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'au moins 20 % des droits de vote, sont intégrées par mise en équivalence à l'exception des

participations non significatives ou pour lesquelles la Banque n'est pas active dans la gestion.

La différence nette des éliminations de soldes qui résultent d'un mode de saisie différent des opérations est portée au bilan sous la rubrique « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de l'actif net de la participation acquise figurent en « Valeurs immatérielles ». Ils sont amortis linéairement sur 5 ans.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend au 31 Décembre 2018 la participation dans BNP Paribas Wealth Management Monaco, filiale bancaire au capital de EUR 13.0 millions, auditée par Messieurs François Brych et Jean-Humbert Croci à Monaco.

Participations non consolidées

Les participations minoritaires ou non significatives par rapport à l'objectif visé par les comptes consolidés sont portées au bilan à leur coût d'acquisition. Une correction de valeur est faite, le cas échéant, pour des moins-values durables.

Les participations non consolidées sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les participations non consolidées libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change du jour de l'acquisition des titres (principe du coût historique).

Une correction de valeur est faite, le cas échéant, pour des moins-values durables.

Le refinancement des participations non consolidées libellées en devises est effectué dans la même monnaie et est évalué au cours de clôture.

Conversion des transactions et soldes des états financiers en monnaies étrangères

Les postes de bilan du Groupe libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

A l'exception des opérations de change à terme qui sont évaluées au cours du terme restant à courir de la devise concernée, les opérations hors bilan sont converties au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les revenus et les charges en devises du Groupe sont convertis en francs suisses au cours du jour des transactions. Fait exception à ce principe la quote-part des revenus nets réalisés en dollars US par la Maison-mère qui peut être convertie au cours de couverture des positions de change constituées au cours de l'exercice, et destinées à assurer la couverture du risque de change contre franc suisse d'une partie des revenus nets réalisés dans cette devise.

Le cours de change USD/CHF moyen de couverture auquel ont été convertis ces revenus en dollars US sur l'exercice est de CHF 0.9662 (2017 : 0.9895).

Dans le but de couvrir une partie de ses résultats 2018 contre une éventuelle baisse du dollar US, BNP Paribas Suisse (SA) a mis en place une stratégie de couverture à la fin de l'exercice 2017 pour un montant de USD 25 millions. Cette position de couverture ne fait pas l'objet d'une réévaluation au compte de résultat à la date de clôture de l'exercice. A la fin de l'exercice 2018, Aucune stratégie de couverture n'a été mise en place pour couvrir une partie des résultats de 2019.

Les cours de clôture suivants ont été appliqués pour les principales monnaies ::

	31.12.18	31.12.17
USD/CHF	0.98630	0.97710
EUR/CHF	1.12760	1.17225
JPY/CHF*	1.11495	1.15167
GBP/CHF	1.26095	1.32065

*cours pour 100 Yens

Les cours moyens utilisés en consolidation au 31.12.2018 sont USD/CHF 0.9785171 (31.12.2017: 0.984606), EUR/CHF 1.1548571 (31.12.2017: 1.1119064).

Les postes des comptes de résultat des filiales libellés en monnaie étrangère sont convertis en francs suisses au cours moyen de l'exercice.

Période de consolidation

La période de consolidation correspond à l'année civile.

Saisie des opérations

Les opérations du Groupe sont comptabilisées selon le principe de la date de valeur, à l'exception des dérivés et des titres, ainsi que d'une partie des opérations de transferts qui restent traités en date de conclusion. L'impact de ces traitements est jugé non significatif par la Direction Générale de la Maison-mère.

Délimitation des exercices

Les produits sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, et les charges dès qu'elles sont engagées.

Créances sur la clientèle

Les concours par caisse et par signature accordés à la clientèle sont enregistrés à leur valeur nominale qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine.

Dépréciations sur prêts et créances, créances hypothécaires, provisions sur engagements de financement et de garantie

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Il est appliqué à l'ensemble des créances à la clientèle et aux créances hypothécaires.

Trois "strates" correspondant chacune à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif sont définies:

- Pertes de crédit attendues à 12 mois pour les contreparties non dépréciées («strate 1 »): si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de la contrepartie fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir).
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les contreparties non dépréciées («strate 2 »): la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de la contrepartie a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans qu'elle soit dépréciée.
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les contreparties dépréciées («strate 3 »): lorsqu'une contrepartie est dépréciée, la provision pour dépréciation est également évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à maturité.

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée des crédits. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

En pratique, pour les expositions classées en strate 1 et en strate 2, les pertes de crédit attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut («PD»), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - «LGD») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - «EAD») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (strate 1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de la facilité (strate 2).

Pour les expositions classées en strate 3, les pertes de crédit attendues sont calculées comme la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des déficits de trésorerie sur la durée de vie du crédit. Les déficits de trésorerie représentent la différence entre les flux de trésorerie contractuels exigibles et les flux de trésorerie attendus (i.e. qui devraient être reçus).

La méthodologie développée s'appuie sur les concepts et dispositifs existants (notamment sur le dispositif bâlois et du groupe BNP Paribas) pour les expositions pour lesquelles les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche IRBA. Ce dispositif est également appliqué aux portefeuilles pour lesquels les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche standard.

Des dépréciations sont constituées sur les crédits («strate 3») dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée au niveau individuel. Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues, en tenant compte pour les engagements de financement de leur probabilité de tirage.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- l'existence d'impayés depuis trois mois au moins ;
- la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté;
- les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

Les pertes de crédit attendues tiennent compte de la valeur estimée de réalisation des sûretés (garanties reçues) est la valeur de la garantie, plafonnée par le montant des actifs couverts.

Les sûretés non bancaires sont évaluées en se basant sur la valeur de marché du sous-jacent (titres, métaux, devises, marchandises,...) mis en garantie. Pour les sûretés sous forme d'acte de nantissement de tiers, leur valeur est définie en fonction des avoirs détenus par le tiers dans les livres de la Banque. Les garanties bancaires font l'objet d'une appréciation de la solvabilité de la banque garante.

Pour les sûretés sous forme de gage hypothécaire, leur valeur est définie selon des estimations d'experts ou selon des méthodes d'évaluation reconnues.

Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique «Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». Toute réappréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans la rubrique «Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

La dépréciation d'un prêt ou d'une créance, ainsi que les intérêts réservés, sont enregistrés dans un compte de provision distinct venant réduire la valeur d'origine de la créance enregistrée à l'actif. Les provisions afférentes à un instrument financier enregistré

hors-bilan, un engagement de financement ou de garantie, ou faisant l'objet d'un litige, sont inscrites au passif dans la rubrique «Provisions».

Une créance dépréciée est enregistrée pour tout ou partie en pertes et sa provision reprise à due concurrence de la perte lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées pour recouvrer les constituants de la créance ainsi que les garanties ou lorsqu'elle a fait l'objet d'un abandon total ou partiel.

Les encours garantis par des actifs immobiliers figurent au bilan sous la rubrique «Créances hypothécaires».

Portefeuille de titres destinés au négoce

Le portefeuille de titres, à revenu fixe ou variable, acquis dans le cadre des activités de négoce courantes, est évalué à sa valeur de marché.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières détenues par le Groupe contiennent des titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et à des investissements réalisés en obligations ou en titres productifs d'intérêts, ou encore en actions et valeurs assimilables, avec pour seul objectif d'en retirer une rentabilité satisfaisante à moyen terme sans pour autant que le Groupe ait l'intention d'intervenir dans la gestion des entreprises émettrices.

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués à leur valeur d'acquisition. L'écart entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement des obligations est amorti linéairement jusqu'à l'échéance (accrual method) au compte de résultat sous la rubrique «Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières».

Pour les actions faisant l'objet d'une cotation régulière, la valeur retenue comme valeur d'estimation correspond à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Pour les actions non cotées, c'est la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur intrinsèque qui est retenue comme valeur d'estimation. Toute différence négative constatée par rapport à la valeur d'acquisition est provisionnée et enregistrée sous la rubrique «Autres charges ordinaires». Toute reprise de provision jusqu'à la valeur d'acquisition est enregistrée en «Autres Produits Ordinaires».

Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (mise en pension - repurchase agreement) ainsi que les titres prêtés restent inscrits au bilan et sont évalués conformément aux principes comptables applicables aux portefeuilles destinés au négoce, respectivement

aux immobilisations financières, cela tant que le Groupe conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés. Les montants reçus provenant de la vente de ces titres ou reçus à titre de garanties de ces prêts sont portés au bilan sous la rubrique « Engagements résultant des opérations de financement de titres ». Les charges d'intérêts relatives à ces engagements sont enregistrées au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

Les titres acquis avec l'engagement d'une vente future (prise en pension – reverse repurchase agreement) ainsi que les titres empruntés ne sont pas inscrits au bilan tant que le pouvoir de disposition des titres transférés n'est pas abandonné par la partie cédante. Les montants versés pour l'acquisition de ces titres ou remis en garantie pour ces emprunts sont enregistrés sous la rubrique « Créances résultant d'opérations de financement de titres ». Les produits d'intérêts relatifs à ces créances sont enregistrés au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur prix de revient et amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée.

Lorsqu'une immobilisation fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée. Les amortissements effectués selon le plan d'amortissement défini ainsi que les amortissements exceptionnels sont portés en charge de la période sous la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ». Si les facteurs ayant motivé un amortissement exceptionnel cessent d'exister, le Groupe procède à une réévaluation enregistrée en produits extraordinaires afin de supprimer entièrement ou partiellement une dépréciation de valeur saisie dans des périodes précédentes.

Les durées d'amortissement appliquées sur les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

- **immeubles**: 10 à 60 ans selon les composants
- **meublé**: 5 ans
- **matériel bureautique**: 3 ans
- **téléphonie mobile, tablettes**: 2 ans
- **autre matériel informatique**: 5 ans
- **logiciels**: 3-5 ans
- **portefeuille de clientèle**: 5 ans

Valeurs immatérielles

Les goodwill comprennent les écarts d'acquisition sur les participations consolidées et les fonds de commerce acquis à des tiers, qui sont amortis linéairement sur 5 ans. Lorsqu'un goodwill fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée.

Les autres valeurs immatérielles comprennent les dépenses encourues pour les logiciels développés à l'interne. A leur mise en service, les logiciels créés par la Maison-mère sont inscrits à l'actif sous les immobilisations corporelles.

Emissions

La Maison-mère procède à des émissions obligataires structurées pour sa clientèle institutionnelle, qui sont comptabilisées à leur valeur de marché.

Provisions

Les risques de pertes et de dépréciation sur les éléments de l'actif du bilan et du hors bilan ainsi que ceux liés à l'existence de litiges sont provisionnés. L'ensemble des correctifs d'actifs et des provisions figure au bilan sous « Provisions » à l'exception des provisions sur immobilisations financières, des provisions individualisées sur débiteurs douteux et des corrections de valeur pour les risques latents qui sont portées en déduction du poste correspondant du bilan.

Engagements sociaux

Les engagements découlant des plans de prévoyance existants sont évalués et provisionnés à la date de clôture selon la méthode actuarielle préconisée par la norme Swiss Gaap RPC 16. Les provisions constituées à ce titre correspondent à la valeur nette des engagements déterminés en fin d'exercice (voir notes 3.12 et 3.13 ci-après).

Les autres prestations versées aux collaborateurs qui ne sont pas liées à des plans de prévoyance professionnelle, telles qu'indemnités de fin de carrière et de primes jubilaires, sont comptabilisées en charges dès qu'elles sont acquises par les collaborateurs du Groupe.

Instruments financiers dérivés

Les principes d'évaluation appliqués par le Groupe sur les instruments financiers dérivés sont les suivants :

- Pour les activités d'arbitrage, les variations de valeur des instruments négociés sur des marchés organisés sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat des opérations de négoce ». Ce principe est aussi appliqué aux instruments d'échange de taux d'intérêts (swaps) traités hors bourse, la valeur de marché étant dans ce cas égale au montant actualisé des flux de trésorerie futurs.
- Les résultats sur les instruments dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de micro-couverture et de macro-couverture sont évalués et comptabilisés de manière analogue aux résultats des opérations de base couvertes. Les opérations de macro-couverture sont réalisées principalement dans le cadre des activités de gestion des éléments sans échéance du bilan. Leurs résultats sont enregistrés dans les produits et charges d'intérêts. La différence avec la valeur de marché est portée en compte de compensation au bilan.

Les valeurs de remplacement brutes figurant au bilan sous les rubriques « Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés » et « Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés » correspondent à la valeur de marché des instruments financiers dérivés résultant d'opérations pour le compte de clients et pour propre compte, ouvertes à la date du bilan. Les valeurs de remplacement brutes positives représentent des créances et les valeurs de remplacement brutes négatives représentent des engagements. Les montants respectifs ouverts à la date du bilan sont mentionnés dans la note 3.4.

Les valeurs de remplacement brutes positives et négatives des IRS et FRA conclus avec la même contrepartie sont compensées si, le cas échéant, un contrat de netting a été signé avec la contrepartie.

Impôts

Les entités du Groupe provisionnent les impôts encore dus sur les exercices antérieurs ainsi que les impôts qui sont dus sur le bénéfice réalisé pendant l'exercice et sur les fonds propres imposables à la fin de l'exercice selon les règles et les taux en vigueur dans leurs pays d'implantation respectifs.

Le cas échéant, l'impôt sur le bénéfice des entités du Groupe est ajusté en fonction des différences temporaires d'imposition. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Les impôts différés actifs et passifs ne sont pas compensés au bilan. Aucun impôt différé actif n'est enregistré dans le poste de bilan « Autres Actifs » au 31 décembre 2018 (2017: CHF 0.6 million). Ce montant est constaté sur les déficits reportables de la filiale de Monaco.

Un impôt différé passif de CHF 186.9 millions est enregistré dans le poste de bilan « Provisions » au 31 décembre 2018 (2017: CHF 186.9 millions). Ce montant a été déterminé

au taux d'imposition en vigueur de la Maison-mère (24,23%) sur des provisions à caractère général de CHF 771.2 millions existant dans les comptes annuels statutaires des sociétés du Groupe.

Les autres impôts indirects et taxes sont comptabilisés en « Autres charges d'exploitation ».

Commissions

Les commissions sont enregistrées au compte de résultat au moment où elles sont débitées au client. Les commissions fiduciaires, les commissions faisant l'objet d'une facturation périodique, les commissions de participations à des crédits syndiqués, ainsi que certaines commissions de financement sont comptabilisées au résultat prorata temporis.

Réserves pour risques bancaires généraux

Pour la couverture des risques inhérents à l'activité bancaire, non couverts par des provisions spécifiques, le Groupe constitue préventivement des « Réserves pour risques bancaires généraux ». Ces réserves font parties des fonds propres et ont supporté l'impôt.

Propres parts du capital

La position en propres parts du capital est portée en déduction des fonds propres, sous la forme d'une position séparée intitulée « Propres parts du capital ».

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, crédits par engagements

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques identifiés font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

b) Commentaires relatifs à la gestion des risques

Généralités

Le Conseil d'Administration de la Maison-mère procède annuellement à une évaluation des risques sur la base d'un rapport ad hoc préparé par la Direction.

Risques de taux d'intérêts

La gestion et le suivi de l'ensemble des risques de taux sur les opérations à terme des entités du Groupe sont effectués auprès de la Maison-mère. De même, cette dernière a la responsabilité de garantir la bonne application des règles du Groupe BNP Paribas en matière de gestion des risques structurels de taux sur les éléments sans échéance des bilans des différentes entités (fonds propres, dépôts à vue de la clientèle).

Ce mode de fonctionnement repose sur des contrats de service passés entre la Maison-mère et les sociétés du Groupe concernées, dans lesquelles ces dernières s'engagent à centraliser auprès de la Maison-mère tous leurs risques de taux et de contreparties.

A ces positions s'ajoutent les positions de négoce de la Maison-mère réalisées dans le cadre des limites fixées dans son règlement interne.

Dans le cadre d'une gestion active de son bilan, le Groupe a adossé une partie des dépôts à vue de la clientèle non rémunérés à des placements sur des échéances à moyen et long terme, ceci en vue de bénéficier de taux de remplacement plus favorables que les taux du marché monétaire. De même, une partie de ses fonds propres est placée à long terme.

Autres risques de marché

Seule la Maison-mère est autorisée à effectuer des opérations de négoce sur les marchés de titres, de taux et de devises pour compte propre. Elle exerce son activité sur les marchés financiers conformément aux directives de l'Association Suisse des Banquiers en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1996, applicables à la gestion des risques en matière d'utilisation de dérivés.

Parmi les dispositifs de contrôle mis en place par la Maison-mère dans ce domaine, il faut citer :

- l'existence d'un système de limites de positions pour chaque activité et de pertes maximales pour les activités de négoce;
- l'existence de limites de crédit par contrepartie;
- un suivi en temps réel des résultats des activités de négoce, ainsi qu'une analyse de performance hebdomadaire pour les activités de transformation de taux;
- l'existence d'un système d'information détaillé destiné aux instances chargées du suivi des risques de marché et de crédit.

La Maison-mère utilise un modèle interne de valeur en risque utilisé par l'ensemble du Groupe BNP Paribas. Ce système, qui fait appel aux techniques de simulation, permet d'estimer les pertes potentielles des activités de marché à partir d'observations historiques faites, d'une part, sur la volatilité des principaux paramètres (taux d'intérêts, taux de change, cours des titres) susceptibles d'induire un changement de valeur d'un portefeuille et, d'autre part, sur les corrélations entre ces variables.

Les autres entités du Groupe traitent des instruments financiers dérivés pour le compte de la clientèle. Les opérations effectuées portent principalement sur le change, les valeurs mobilières et les taux d'intérêts.

Risques de crédit

Toutes les entités du Groupe appliquent de manière homogène et régulière la politique du Groupe en matière de gestion des risques de crédit.

La classification des crédits selon un système de catégories de risques interne au Groupe permet de mesurer en tout temps la qualité des portefeuilles de crédits. Les crédits sont

octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences qui se décline par entités. Chaque entité assure le contrôle des risques sur les encours accordés, de même que le contrôle du respect des délégations de pouvoir en matière de crédit, ainsi que la classification des crédits selon le système de rating interne.

La fonction Risk de la Maison-mère et son Conseil d'Administration sont informés régulièrement des risques sur une base consolidée. Un éventuel besoin en provisions est déterminé sur une base périodique.

Risques-pays

En matière de risques souverains, le Groupe a adhéré au dispositif de gestion centralisée mis en place par BNP Paribas SA, Paris. Les principes et méthodes appliqués par le Groupe BNP Paribas en matière de risques pays sont conformes aux directives émises par l'Association Suisse des Banquiers.

Le Groupe BNP Paribas dispose de comités ad hoc chargés de fixer les limites par zones et par pays, limites dans lesquelles les lignes acceptées par le Groupe sont incorporées. Ces comités sont également chargés d'analyser et d'évaluer régulièrement les risques inhérents aux pays hors de l'UE et de l'OCDE : ces pays sont regroupés par classes de risques croissantes, en fonction desquelles un taux de provisionnement minimum devient exigible. Par ailleurs, les encours sont pondérés en fonction de la structure des échéances et de la nature des opérations. Aucune provision n'est cependant constatée au sein de la Maison-mère ou des sociétés du Groupe, BNP Paribas SA, Paris, prenant à sa charge l'ensemble des provisions pour risques-pays sur la base des informations qui sont remontées par les sociétés du Groupe BNP Paribas en Suisse.

Risques opérationnels et de réputation

Le Groupe dispose de fonctions dédiées qui sont chargées d'identifier, de mesurer et de contrôler les risques liés aux aspects opérationnels de ses activités, notamment sur le plan de la déontologie, des systèmes d'information, ainsi que des risques juridiques et fiscaux.

Un Comité de Contrôle Interne au niveau de la Maison-mère se réunit périodiquement avec pour mission d'examiner l'état du dispositif en matière de risques opérationnels, de contrôle permanent, de conformité et déontologie, et de faire le suivi des recommandations émises par les auditeurs externes ou internes.

Par ailleurs, un Comité de Direction dédié de BNP Paribas (Suisse) SA revoit chaque trimestre les risques opérationnels et litiges provisionnés et à provisionner dans les comptes de la Maison-mère.

c) Politique d'affaires lors de l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les entités du Groupe traitent des instruments financiers dérivés pour leur clientèle. Les transactions portent sur les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêts, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, les entités du Groupe calculent un équivalent risque pour déterminer le montant de sûretés nécessaires. Cet équivalent risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché.

Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie n'assure plus la couverture du risque encouru de manière adéquate.

d) Surveillance consolidée

La surveillance consolidée des différentes entités du Groupe est effectuée par la Direction de la Maison-mère qui établit des procédures de reporting et de contrôle. Elle assure ainsi un suivi régulier des opérations de ses filiales dans les limites fixées par les différents Conseils d'Administration.

Des représentants de la Direction Générale de la Maison-mère sont membres des Conseils d'Administration des entités consolidées du Groupe.

3. Informations relatives au bilan

3.1) Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

	31.12.18	31.12.17
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension ¹	-	-
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	387 951	
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	767 994	146 444
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	-	-

¹ Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

3.2) Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	229 075	5 949 095	3 673 387	9 851 557
Créances hypothécaires	1 732 711	49 088	87 406	1 869 205
Immeubles d'habitations	1 296 729	44 904	86 487	1 428 120
Immeubles commerciaux	-	-	-	-
Autres	435 982	4 184	919	441 085
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.18	1 961 786	5 998 183	3 760 793
	31.12.17	1 782 429	5 803 905	2 870 869
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.18	1 891 200	5 709 608	3 742 569
	31.12.17	1 729 351	5 539 672	2 846 974
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	833 564	3 343 156	4 176 720
Engagements irrévocables	3 901	320 966	4 620 741	4 945 608
Crédits par engagements	-	202 579	214 950	417 529
Total du hors bilan	31.12.18	3 901	1 357 109	8 178 847
	31.12.17	2 672	1 150 447	7 178 267

Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.18	520 933	154 271	366 662	366 662
31.12.17	516 635	170 425	346 210	346 210

La valeur estimée de réalisation des sûretés (garanties reçues) est la valeur de la garantie estimée pour la détermination du besoin de correction de valeur et plafonnée par le montant des actifs couverts.

3.3) Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

Actifs	31.12.18	31.12.17
Opérations de négoce	964 311	1 325 939
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	498 401	486 850
<i>dont cotés</i>	<i>498 401</i>	<i>486 850</i>
Titres de participation	465 910	839 089
Total des actifs	964 311	1 325 939
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	-	-
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	257 860	273 029
Engagements	31.12.18	31.12.17
Opérations de négoce	296 289	198 957
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	296 289	198 957
<i>dont cotés</i>	<i>296 289</i>	<i>198 957</i>
Total des engagements	296 289	198 957
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	-	-

3.8) Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable au 31.12.2017	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2018
Immeubles à l'usage de la banque	106 753	-57 987	48 766	-	-	-30	-1 977	46 759
Software acquis séparément ou développés à l'interne	53 162	-51 808	1 354	805	776	-201	-1 089	1 646
Autres immobilisations corporelles	115 113	-103 283	11 829	81	5 275	-11	-3 308	13 868
Total des immobilisations corporelles	275 027	-213 078	61 949	887	6 052	-242	-6 373	62 272

Engagements de «leasing» non portés au bilan selon les échéances	Total	dont dû dans 1 année	dont dû >1 - <= 2 ans	dont dû >2 - <= 3 ans	dont dû >3 - <= 4 ans	dont dû >4 - <= 5 ans	dont dû après 5 années
Total engagements de «Leasing»	307	126	96	47	19	19	-

3.9) Présentation des valeurs immatérielles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2017	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2018
Goodwill	146 395	-141 970	4 426	-	-	-2	-1 379	3 046
Autres valeurs immatérielles	2 592	-1 241	1 350	-887	1 999	-8	-	2 455
Total des valeurs immatérielles	148 987	-143 211	5 776	-887	1 999	-10	-1 379	5 501

3.10) Répartition des autres actifs et autres passifs

Autres actifs	31.12.18	31.12.17
Impôts directs	131 952	120 352
Impôts indirects	23 796	76 799
Comptes de règlement	37 852	102 426
Compte de compensation	358	229
Impôt différé Actif	-	609
Autres	22 599	18 973
Total	216 557	319 388

Autres passifs	31.12.18	31.12.17
Comptes de règlement	34 418	99 481
Impôts indirects	6 836	3 995
Autres	168 928	148 666
Total	210 182	252 142

3.11) Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Les actifs mis en gage sont sans objet au 31.12.2018 (2017 : idem).

3.12) Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Le solde créancier des comptes courants des institutions de prévoyance au 31 décembre 2018 ouverts auprès du Groupe s'élève à CHF 10.7 millions (2017 : CHF 43.2 millions).

L'ensemble des collaborateurs de la Maison-mère est affilié à une fondation de prévoyance commune aux entités du Groupe BNP Paribas en Suisse. Cette fondation offre à ses affiliés un plan de retraite en primauté de cotisations.

La Maison-mère affine également ses cadres et membres de direction à une fondation de prévoyance complémentaire en primauté de cotisations.

La Maison-mère procède à une évaluation des engagements de prévoyance en appliquant la méthode actuarielle des fondations de prévoyance.

3.13) Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

Les deux institutions de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse ne sont pas en situation de découvert technique.

Les derniers comptes annuels révisés de ces institutions de prévoyance établis selon la norme Swiss Gaap RPC 26 font apparaître au 31.12.2017 un degré de couverture de :

- 118.6% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse,
- 129.1% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse.

Comme il n'est pas prévu d'utiliser les excédents de couverture des institutions de prévoyance pour réduire les cotisations de l'employeur, de les restituer à l'employeur ou de les utiliser en dehors des prestations réglementaires pour un autre usage économique de l'employeur, il n'en résulte pas dès lors d'avantages économiques pour la Maison-mère.

Les filiales du Groupe à l'étranger disposent de régimes de retraite à cotisations définies, qui sont indépendantes de celui de la Maison-mère.

	Excédent de couverture estimé à la fin 2018	Part économique du Groupe		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage / engagement économique)	Cotisations payées au titre de l'année 2018		Charges de prévoyance dans les charges de personnel
		31.12.18	31.12.17		31.12.18	31.12.17	
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture ou découvert							
Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse	113,1%	-	-	-	27 702	28 520	28 152
Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse	121,7%	-	-	-	1 241	1 241	1 190

3.14) Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux, ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

	Etat au 31.12.2017	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2018
Provisions pour impôts latents	186 864	-	-	-	-	-	-	186 864
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de défaillance	10 367	-4 185	-	-	-	809	-	6 991
Provisions pour autres risques d'exploitation	46 601	-10 321	-	-227	-	5 362	-24 343	17 072
Provisions de restructurations	183	-	-	-5	-	64	-179	63
Autres provisions	8 528	-552	-	-13	-	226	-363	7 826
Total des provisions	252 544	-15 058	-	-245	-	6 461	-24 885	218 817
Réserves pour risques bancaires généraux⁽¹⁾	135 949	-	-	-	-	-	-	135 949
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	351 573	-10 990	-	-5 022	13 050	60 370	-24 604	384 377
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>346 210</i>	<i>-10 990</i>	<i>-</i>	<i>-4 913</i>	<i>13 050</i>	<i>42 655</i>	<i>-19 350</i>	<i>366 662</i>
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents</i>	<i>5 363</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-109</i>	<i>-</i>	<i>17 715</i>	<i>-5 254</i>	<i>17 715</i>

¹ Lors de leurs constitutions, les réserves pour risques bancaires généraux ont supporté l'impôt.

3.15) Présentation du capital social

	31.12.18		31.12.17		Capital donnant droit au dividende
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Valeur nominale totale	Nombre de titres	
Capital-actions ¹	320 271	3 202 706	320 271	3 202 706	320 271
<i>dont libéré</i>	<i>320 271</i>	<i>3 202 706</i>	<i>320 271</i>	<i>3 202 706</i>	<i>320 271</i>
Total du capital social	320 271	3 202 706	320 271	3 202 706	320 271

¹ Le capital action se décompose en 3'202'706 actions nominatives de CHF 100 détenues à 99,99 % par BNP Paribas SA, Paris.

3.16) Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs

	Nombre d'actions de performance attribuées		Charge représentée par le paiement à base d'actions	
	31.12.18	31.12.17	31.12.18	31.12.17
Membres des organes de direction	-	-	-	-
Collaborateurs	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

3.17) Indication des créances et engagements envers les parties liées

Crédits aux organes

Au 31 décembre 2018, les crédits accordés aux organes sont sans objet (2017: idem).

Crédits et engagements envers les sociétés liées

L'état des créances et engagements (bruts) sur et envers des sociétés liées (entités contrôlées par BNP Paribas SA, Paris) se présente comme suit:

	Créances		Engagements	
	31.12.18	31.12.17	31.12.18	31.12.17
Comptes à vue	181 801	137 885	38 795	53 074
Comptes à terme	498 858	293 414	66 789	33 558
	Hors Bilan			
Engagements conditionnels	68 403	88 206		
Engagements irrévocables	-	-		
Crédits par engagement	36 071	13 428		
	Instruments financiers dérivés			
IRS	-	-		
Options taux OTC	-	-		
Devises à terme	-	4 292		
Options devises OTC	-	-		
Options titres OTC	26 493	44 539		
Futures sur taux	-	-		
Futures sur titres	1 500 555	848 937		
Dividend swaps	-	-		

Les transactions avec les sociétés liées sont traitées aux conditions de marché applicables aux différents types d'opérations.

Crédits et engagements envers les participants qualifiés

Les créances et engagements correspondent pour l'essentiel aux soldes des opérations de trésorerie interbancaire ouvertes à la date de la clôture avec BNP Paribas SA, Paris, et ses succursales étrangères.

	Créances		Engagements	
	31.12.18	31.12.17	31.12.18	31.12.17
Comptes à vue	131 019	165 704	491 020	594 653
Comptes à terme	1 389 238	1 731 216	7 182 562	7 056 999
Hors Bilan				
Engagements conditionnels	238 042	137 657		
Engagements irrévocables	878 168	293 253		
Crédits par engagement	402	690		
Instruments financiers dérivés				
IRS	3 853 965	7 374 710		
Options taux OTC	67 110	118 401		
Devises à terme	4 786 445	10 050 462		
Options devises OTC	1 286 326	1 496 795		
Futures sur titres	23 747	25 195		
Dividend swaps	-	-		
Opérations fiduciaires				
	3 397 812	3 267 034		

Les transactions avec les participants qualifiés sont traitées aux conditions de marché applicables aux différents types d'opérations.

Dans le cadre de son activité de financement international, la Banque a émis et reçu des garanties vis à vis de banques du Groupe BNP Paribas pour les montants suivants :

	31.12.18	31.12.17
Garanties reçues	832 983	910 014
Garanties émises	1 208 128	993 837

La Maison-mère a émis une garantie de passifs en faveur de BGL BNP Paribas S.A. (Luxembourg) pour faire face à toute perte éventuelle qui pourrait résulter d'un litige que cette dernière a repris dans le cadre de l'acquisition et de la fusion de UEB (Luxembourg), ancienne filiale de la Banque.

3.18) Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	A vue		Dénouable		Echu			Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Actifs / instruments financiers								
Liquidités	2 273 501	-	-	-	-	-	-	2 273 501
Créances sur les banques	235 512	1 445	320 633	164 656	530 000	570 000	-	1 822 246
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	2 077 446	5 185 872	809 176	1 203 521	222 696	-	9 498 711
Créances hypothécaires	-	28 241	198 789	548 694	795 344	273 598	-	1 844 666
Opérations de négoce	964 311	-	-	-	-	-	-	964 311
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	178 570	-	-	-	-	-	-	178 570
Immobilisations financières	284 363	-	20 032	188 677	687 018	553 464	507	1 734 061
31.12.18	3 936 257	2 107 132	5 725 326	1 711 203	3 215 883	1 619 758	507	18 316 066
31.12.17	5 578 878	2 322 211	4 989 627	1 494 549	3 040 238	1 789 640	529	19 215 672
Fonds étrangers / instruments financiers								
Engagements envers les banques	429 948	-	3 860 542	2 042 134	1 022 918	-	-	7 355 542
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	7 301 156	6 012	621 666	45 617	-	1 233	-	7 975 684
Engagements résultant des opérations de négoce	296 289	-	-	-	-	-	-	296 289
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	157 693	-	-	-	-	-	-	157 693
31.12.18	8 185 086	6 012	4 482 208	2 087 751	1 022 918	1 233	-	15 785 208
31.12.17	9 440 429	13 481	4 035 634	2 728 628	856 805	5 021	-	17 079 998

3.19) Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger

Actifs	31.12.18			31.12.17		
	Suisse	Etranger	Total	Suisse	Etranger	Total
Liquidités	2 270 952	2 549	2 273 501	3 505 301	2 418	3 507 719
Créances sur les banques	26 543	1 795 703	1 822 246	8 030	2 165 822	2 173 852
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	-	-	-	-
Créances sur les clients	3 139 646	6 359 065	9 498 711	2 397 773	6 015 091	8 412 864
Créances hypothécaires	248 804	1 595 862	1 844 666	254 394	1 448 739	1 703 133
Opérations de négoce	666 293	298 018	964 311	1 118 252	207 687	1 325 939
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	24 521	154 049	178 570	84 468	186 650	271 118
Immobilisations financières	962 683	771 379	1 734 062	974 393	846 654	1 821 047
Comptes de régularisation	88 862	22 985	111 847	91 327	22 725	114 052
Participations	459	3 600	4 059	459	1 774	2 233
Immobilisations corporelles	61 970	302	62 272	61 614	333	61 947
Valeurs immatérielles	5 330	170	5 500	5 618	158	5 776
Autres actifs	201 539	15 019	216 558	306 483	12 905	319 388
Total des actifs	7 697 602	11 018 701	18 716 303	8 808 112	10 910 956	19 719 068

Passifs	31.12.18			31.12.17		
	Suisse	Etranger	Total	Suisse	Etranger	Total
Engagements envers les banques	67 780	7 287 762	7 355 542	84 003	7 662 345	7 746 348
Engagements résultant des opérations de financement de titres	-	387 951	387 951	-	-	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2 482 256	5 493 428	7 975 684	2 984 244	5 912 616	8 896 860
Engagements résultant des opérations de négoce	187 828	108 461	296 289	137 683	61 274	198 957
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	41 397	116 296	157 693	45 236	192 597	237 833
Comptes de régularisation	195 035	48 516	243 551	192 053	39 152	231 205
Autres passifs	207 218	2 964	210 182	247 699	4 443	252 142
Provisions	209 470	9 348	218 818	238 759	13 785	252 544
Réserves pour risques bancaires généraux	135 949	-	135 949	135 949	-	135 949
Capital social	320 271	-	320 271	320 271	-	320 271
Réserve issue du capital	112	2 454	2 566	107	2 454	2 561
Réserve issue du bénéfice	1 365 734	20 237	1 385 971	1 364 916	19 511	1 384 427
Réserve de change	-7 073	-	-7 073	-6 241	-	-6 241
Propres parts du capital	-112	-	-112	-107	-	-107
Bénéfice consolidé / (perte consolidée)	27 255	5 766	33 021	63 860	2 459	66 319
Total des passifs	5 233 120	13 483 183	18 716 303	5 808 432	13 910 636	19 719 068

3.20) Répartition du total des actifs par pays (principe du domicile)

	31.12.18		31.12.17	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Afrique	193 237	1%	315 724	2%
Asie	1 416 200	8%	1 162 276	6%
Caraïbes	800 896	4%	853 092	4%
Europe	7 759 266	41%	7 774 905	39%
<i>dont France</i>	3 266 203	17%	3 679 504	19%
<i>dont Royaume-Uni</i>	829 984	4%	760 936	4%
Amérique Latine	140 163	1%	136 867	1%
Amérique du Nord	706 970	4%	645 148	3%
Océanie	36 862	0%	22 943	0%
Suisse	7 697 602	41%	8 808 113	45%
Total des actifs	18 751 196	100,00%	19 719 068	100,00%

3.21) Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

Classe de notation ¹	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2018		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2017	
	en KCHF	Part en %	en KCHF	Part en %
1	8 190 532	74,43%	9 027 828	78,33%
2	0	0,00%	10	0,00%
3	959 267	8,72%	584 621	5,07%
4	744 889	6,77%	601 868	5,22%
5	157 662	1,43%	328 506	2,85%
6	144 045	1,31%	117 279	1,02%
7	79 518	0,72%	154 595	1,34%
Sans notation	727 813	6,61%	710 288	6,16%
Total des actifs	11 003 726	100,00%	11 524 995	100,00%

¹ établie selon le système de l'Assurance Suisse contre les risques à l'exportation.

3.22) Présentation des actifs et passifs selon les monnaies les plus importantes

	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Actifs					
Liquidités	2 269 180	3 697	398	226	2 273 501
Créances sur les banques	1 321 075	163 088	184 121	153 962	1 822 246
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	-	-	-
Créances sur les clients	1 095 859	2 733 828	5 079 800	589 224	9 498 711
Créances hypothécaires	345 793	1 132 063	5 155	361 655	1 844 666
Opérations de négoce	964 311	-	-	-	964 311
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	161 123	6 075	11 130	242	178 570
Immobilisations financières	949 351	57 586	443 160	283 965	1 734 062
Comptes de régularisation	90 039	9 987	10 896	925	111 847
Participations	459	168	3 432	-	4 059
Immobilisations corporelles	61 970	302	-	-	62 272
Valeurs immatérielles	5 330	170	-	-	5 500
Autres actifs	210 924	3 156	2 430	48	216 558
Total des actifs bilantaires	7 475 414	4 110 120	5 740 522	1 390 247	18 716 303
Prévisions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	1 234 657	2 795 796	7 716 536	3 609 575	15 356 564
Total des actifs	8 710 071	6 905 916	13 457 058	4 999 822	34 072 867

	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Passifs					
Engagements envers les banques	126 927	680 000	5 905 887	642 728	7 355 542
Engagements résultant des opérations de financement de titres	-	-	387 951	-	387 951
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 392 497	3 289 230	2 423 616	870 341	7 975 684
Engagements résultant des opérations de négoce	296 289	-	-	-	296 289
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	145 888	6 052	5 487	266	157 693
Comptes de régularisation	145 520	61 028	31 695	5 308	243 551
Autres passifs	48 793	31 432	129 729	228	210 182
Provisions	206 788	5 327	1 542	5 161	218 818
Réserves pour risques bancaires généraux	135 949	-	-	-	135 949
Capital social	320 271	-	-	-	320 271
Réserve issue du capital	112	2 454	-	-	2 566
Réserve issue du bénéfice	1 365 734	20 237	-	-	1 385 971
Réserve de change	-7 073	-	-	-	-7 073
Propres parts du capital	-112	-	-	-	-112
Bénéfice consolidé / (perte consolidée)	27 376	5 645	-	-	33 021
Total des passifs bilantaires	4 204 959	4 101 405	8 885 907	1 524 032	18 716 303
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	5 248 735	2 819 572	3 775 257	3 485 751	15 329 315
Total des passifs	9 453 694	6 920 977	12 661 164	5 009 783	34 045 618
Position nette par devise	-743 623	-15 061	795 894	-9 961	27 249

4. Informations relatives aux opérations hors bilan

4.1) Répartition des créances et engagements conditionnels

	31.12.18	31.12.17
Engagements de couverture de crédit et similaires	2 181 318	1 787 200
Garanties de prestation de garantie et similaires	339 783	284 294
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	1 655 619	1 497 557
Total des engagements conditionnels	4 176 720	3 569 051

4.2) Répartition des crédits par engagement

	31.12.18	31.12.17
Engagement résultant de paiements différés	315 265	161 784
Autres crédits par engagement	102 264	48 188
Total	417 529	209 972

4.3) Répartition des opérations fiduciaires

	31.12.18	31.12.17
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	32 561	12 218
Placements fiduciaires auprès de sociétés liées	3 397 812	3 267 034
Total	3 430 373	3 279 252

4.4) Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

	31.12.18	31.12.17
Répartition des avoirs administrés		
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	3 981 985	4 381 375
Autres avoirs administrés	22 358 781	23 655 217
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)	26 340 766	28 036 592
<i>dont prises en compte doubles</i>	-	-
	31.12.18	31.12.17
Présentation de l'évolution des avoirs administrés		
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte double) initiaux	28 036 592	26 509 151
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	-573 692	642 468
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	-1 242 117	1 547 936
+/- Autres effets	119 984	-662 963
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte double) finaux	26 340 767	28 036 592

Les avoirs administrés regroupent les avoirs de la clientèle de particuliers et institutionnels (dépôts au bilan, placements fiduciaires, portefeuilles titres) de l'ensemble des entités du Groupe BNP Paribas (Suisse). Ils ne tiennent pas compte des avoirs pour lesquels le Groupe assure uniquement un rôle de dépositaire, qui représentent CHF 2'298 millions (2017: CHF 2'549 millions).

Les apports/retraits nets de la clientèle comprennent l'ensemble des flux externes d'entrées et de sorties d'espèces et de titres enregistrés sur les comptes de la clientèle. Ils n'incluent donc pas les flux internes de comptabilisation d'intérêts ou commissions ou les acquisitions de titres financés par des crédits. De même, les flux externes de fonds consécutifs à la mise en place de crédits à la clientèle (utilisation du crédit, puis remboursement) sont neutralisés.

5. Informations relatives au compte de résultat

5.1) Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	31.12.18	31.12.17
Répartition selon les secteurs d'activités		
Corporate Banking	2 672	1 592
Global Markets	8 368	19 304
ALM Trésorerie	6 688	12 052
Wealth Management	24 147	26 401
Total	41 875	59 349

	31.12.18	31.12.17
Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur		
Résultat de négoce provenant des:		
Instruments de taux	532	13 136
Titres de participation	3 662	3 027
Devises	38 206	43 017
Métaux précieux	-525	169
Total du résultat de négoce	41 875	59 349

5.2) Indication d'un revenu de refinancement significatif sur les rubriques d'intérêts et d'escomptes et intérêts négatifs

	31.12.18	31.12.17
Intérêts négatifs versés ¹	-55 704	-56 015
Intérêts négatifs reçus ²	15 428	12 367

¹ Intérêts négatifs concernant des opérations actives enregistrés dans les produits des opérations d'intérêts

² Intérêts négatifs concernant des opérations passives enregistrés dans les charges des opérations d'intérêts

5.3) Répartition des charges de personnel

	31.12.18	31.12.17
Appointements	-218 837	-220 332
<i>dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable</i>	-32 569	-34 225
Prestations sociales	-22 269	-22 702
Cotisations d'employeur aux institutions de prévoyance	-29 761	-29 342
Autres charges de personnel	-51 845	-53 484
Total	-322 712	-325 859

5.4) Répartition des autres charges d'exploitation

	31.12.18	31.12.17
Coût des locaux	-17 073	-15 693
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-42 473	-41 903
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	-1 569	-2 142
Honoraires des sociétés d'audit	-1 284	-1 372
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	-1 284	-1 372
Autres charges d'exploitation	-66 047	-74 772
Total	-128 446	-135 882

5.5) Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, ainsi que dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeurs et provisions libérées

Pertes significatives

Les exercices 2017 et 2018 n'ont pas enregistré de pertes significatives.

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2018 à CHF 8 millions. Ce montant correspond à hauteur CHF 4.4 millions à une indemnité d'assurance relative à litige clientèle, de CHF 1.2 millions à la dissolution de provisions constituées sur les exercices antérieurs et de CHF 2.4 millions de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Les produits extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2017 à CHF 32.8 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 25.0 millions à l'aliénation d'immobilisations corporelles et incorporelles, de CHF 4.5 millions à la dissolution de provisions constituées sur les exercices antérieurs et de CHF 3.3 millions de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Charges extraordinaires

Les charges extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2018 à CHF 0.3 million. Ce montant correspond à des charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Les charges extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2017 à CHF 0.3 million. Ce montant correspond à des charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

5.6) Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

Les montants des produits et des charges répartis entre la Suisse et l'étranger sont présentés avant élimination des opérations intragroupe:

	Suisse	Etranger	Total
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes	466 902	25 554	492 456
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	7 951	-	7 951
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	12 378	-	12 378
Charges d'intérêts	-264 887	-6 318	-271 205
Résultat brut des opérations d'intérêts	222 345	19 236	241 581
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-42 036	-	-42 036
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	180 309	19 236	199 545
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	139 037	14 408	153 445
Produit des commissions sur les opérations de crédit	64 369	978	65 347
Produit des commissions sur les autres prestations de service	17 474	1 145	18 619
Charges de commissions	-57 335	-1 096	-58 431
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	163 545	15 435	178 980
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	40 431	1 444	41 875
Autres résultats ordinaires	41 948	565	42 513
Total des produits d'exploitation	426 234	36 680	462 914
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	-307 541	-15 171	-322 712
Autres charges d'exploitation	-113 946	-14 500	-128 446
Total des Charges d'exploitation	-421 487	-29 671	-451 158
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-5 796	-187	-5 983
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	17 653	299	17 952
Résultat opérationnel	16 604	7 121	23 725

5.7) Présentation des impôts courants et différés

	31.12.18	31.12.17
Charges relatives aux impôts courants	2 278	-7 373
Dissolution de provision pour impôts différés passifs	-	-
Constitution d'impôts différés actifs	-	-
Dissolution d'impôts différés actifs	-690	-673
Total des impôts	1 588	-8 046
Taux d'imposition moyen	-5,05%	10,82%

Pour l'exercice 2018, une dissolution de provision pour impôts a été enregistrée à hauteur de CHF 10 millions au titre de la taxation définitive des exercices 2012 et 2013.

6. Evénements importants survenus après la date du bilan

Fin février 2019, la Maison-mère a eu connaissance de la détérioration de la structure financière d'une société de négoce de céréales disposant d'engagements de crédits pour un total de CV CHF 20.0 millions. Dans les premiers jours de mars, il s'est avéré que le paiement attendu pour un montant de CV CHF 9.1 millions en remboursement d'une cargaison financée par la Maison-mère a été effectué sur une autre banque.

Les engagements de ce client ne présentaient pas au 31.12.2018 de risque de défaillance au sens des cm 411 à 430 des Prescriptions comptables pour les banques (PCB). Le fait générateur d'un risque de perte lié à un défaut avéré du client ou à une fraude, étant intervenu en 2019, la comptabilisation éventuelle d'une correction de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts interviendra sur l'exercice 2019.

Rapport du réviseur

Deloitte.

Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
BNP Paribas (Suisse) SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de BNP Paribas (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 35 à 77) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux prescriptions comptables pour les banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Deloitte.

BNP Paribas (Suisse) SA
Rapport de l'organe de révision
Sur les comptes consolidés
Pour l'exercice arrêté au
31 décembre 2018

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle de la situation financière, de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux prescriptions comptables pour les banques et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

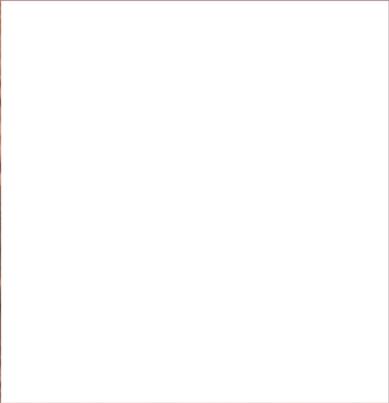
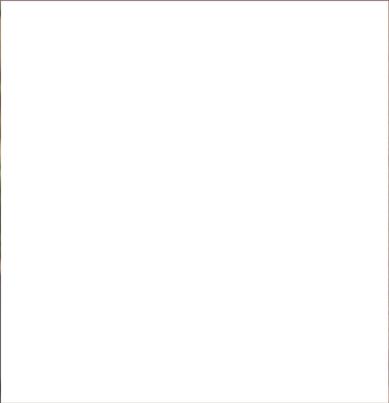
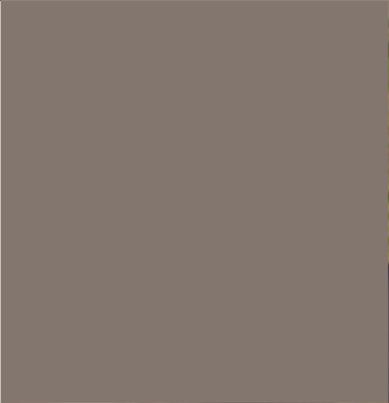
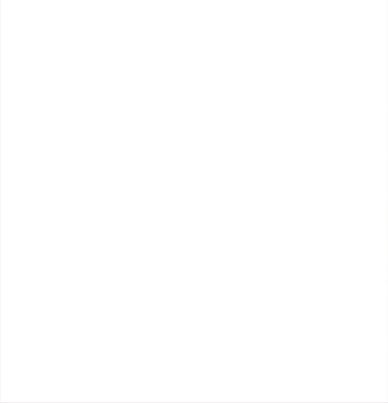
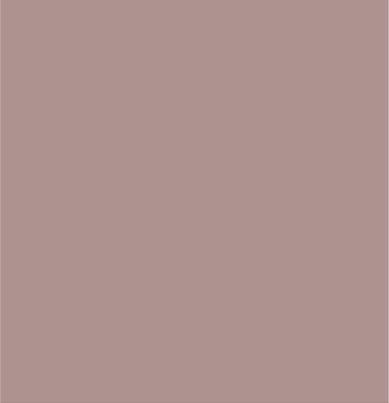
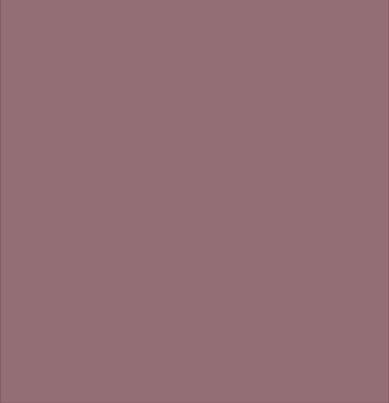
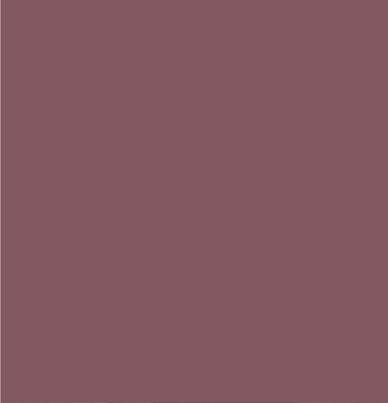
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA

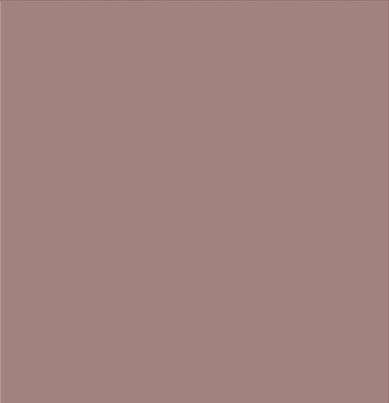
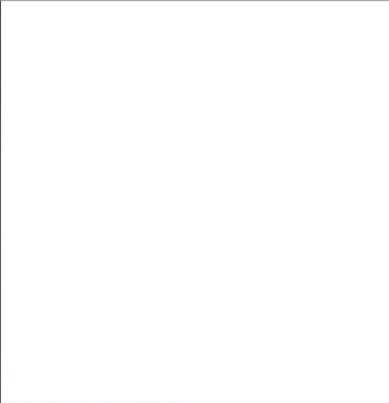
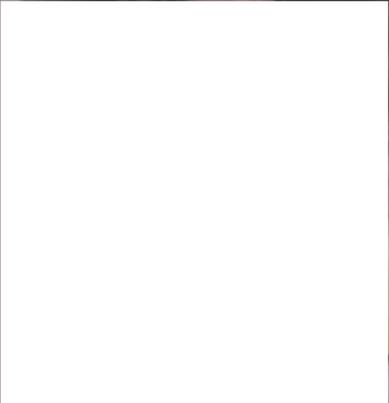

Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Nicola Padula
Expert-réviseur agréé

Genève, le 14 mars 2019



Acting for change



Partenariats



Après une première édition qui a réuni plus de 8000 spectateurs, Rencontre 7ème Art Lausanne (R7AL) est de retour pour une deuxième édition. La banque, partenaire officiel et fondateur soutient la deuxième édition des « Rencontres 7ème Art Lausanne », un rendez-vous annuel international initié par Vincent Perez.

BNP PARIBAS en Suisse partenaire des « Rencontres 7ème Art Lausanne »

Une manifestation sans compétition pour les passionnés, étudiants et professionnels du cinéma pour réfléchir à l'histoire et au futur du 7ème Art. Au programme : une trentaine de chefs d'œuvre à (re)découvrir sur grand écran, une programmation thématique et des invités de prestige. Cette année, avec « Au-delà des limites », Rencontres 7ème Art Lausanne souhaite mettre en lumière des films qui sont allés au-delà du possible, qui ont transcendé les règles, les normes, les conventions sociales et les possibilités techniques, entraînant jusqu'à la folie leurs auteurs dans la création du chef-d'œuvre.



BNP Paribas poursuit sa stratégie d'engagement avec la Fondation Solar Impulse.

Partenaire de la Fondation Solar Impulse

SOLARIMPULSE
AROUND THE WORLD IN A SOLAR AIRPLANE



Le partenariat avec la Fondation Solar Impulse se poursuit et démontre notre volonté d'incarner concrètement notre stratégie de banque responsable, par le développement d'une communauté et d'un écosystème d'investissements durables.

Il soutient ainsi la démarche de transition énergétique, par la sélection de 1000 Solutions rentables et efficaces pour un développement respectueux de l'environnement.

Dans le cadre de ce partenariat pour la constitution du catalogue de «1000 Efficient Solutions», **plus de 70 volontaires de BNP Paribas en Suisse à Genève et Zurich** – dont 13 experts – ont effectué tout au long de cette année des contrôles «réputationnels» pour des solutions ayant été soumises.



BNP Paribas, véritable partenaire du Swiss Open



Depuis trois ans, la fondation BNP Paribas Suisse est très fière de soutenir le Swiss Open, tournoi international de tennis en fauteuil roulant qui réunit chaque année les meilleurs joueurs mondiaux à Genève. Depuis sa création en 2002, la Fondation s'est donné pour mission d'encourager les talents. Et au Swiss Open il y en a beaucoup!

Avec le Swiss Open, BNP Paribas en Suisse a trouvé un partenaire exceptionnel pour partager ses valeurs : le goût de l'effort et le dépassement de soi. Chaque année des dizaines de collaborateurs se portent volontaires pour aider à l'organisation du tournoi. BNP Paribas et le tennis c'est une longue histoire!



Engagement des collaborateurs

WeGenerations Switzerland est le nouveau réseau intergénérationnel des collaborateurs de BNP Paribas en Suisse.

WeGenerations

C'est en quelques mots :

- Un réseau inspirant auquel chacun contribue
- Un réseau favorisant les échanges entre collaborateurs de toutes les générations, tous les niveaux de séniorité et toutes les business lines
- Une occasion unique de développer ses connaissances ensemble, dans un cadre informel
- Un réseau international, déjà actif en France et en Italie
- Des valeurs:
 - La Diversité, source de créativité
 - La Générosité, à la base d'échanges humainement enrichissants
 - La Curiosité, pour élargir ses horizons
- des conférences inspirantes, des communautés collaboratives, des événements de networking et des initiatives de co-développement



SwissNext est une journée placée sous le signe de l'innovation, riche en échanges et découvertes autour des dernières tendances numériques du secteur bancaire, mais aussi des projets de transformation de BNP Paribas en Suisse.

Notre priorité : les clients



De petites équipes de tous les secteurs de la banque travaillent ensemble pour stimuler des idées novatrices. « *Il y a beaucoup d'esprits créatifs dans la banque. Ces ressources doivent être utilisées* », explique la responsable de développement. L'idée est d'utiliser toutes les ressources créatives de l'entreprise. Nous réunissons de petites équipes de tous les secteurs de la banque pour qu'elles travaillent ensemble afin de stimuler des idées novatrices.

Chaque année le groupe BNP Paribas et We Are Tennis organisent un tournoi de tennis international pour ses collaborateurs dont la finale à lieu à Roland Garros.

Wat Cup - We are Tennis Cup

Cette année, 40 collaborateurs de BNP Paribas en Suisse participent à la sélection nationale de la We Are Tennis Cup (WAT Cup). L'occasion pour nos collaborateurs de vivre la passion du tennis ensemble.

Le tennis, un sport qui porte les valeurs de BNP Paribas

Lancée en 2015, la WAT Cup est devenue un événement incontournable pour les collaborateurs du groupe BNP Paribas. Chaque année, ce sont plus de 30 pays et près de 130 collaborateurs qui participent et qui partagent ainsi les valeurs de fair-play, de réactivité et de performance.

Un rêve : fouler la terre de Roland Garros

Tout au long d'une journée les matches se succèdent pour connaître l'équipe qui représentera la Suisse à la grande finale internationale qui rassemble des collaborateurs venus du monde entier!



Le nouvel outil de communication entre le Juridique et les métiers est le fruit de l'incubateur interne de BNP Paribas en Suisse.

MyLegal: un véritable succès



Cet outil témoigne de la réussite de projets issus de notre incubateur interne, Colibri. Il est indispensable pour les questions juridiques, c'est désormais l'avocat digital de BNP Paribas en Suisse. Il a mobilisé des talents divers et transverses de collaborateurs de BNP Paribas en Suisse.

L'outil vise à **fluidifier les échanges entre les équipes du département Juridique et celles des Métiers** afin de permettre aux juristes de se concentrer sur des tâches à valeurs ajoutées, mais également à **diffuser par voie digitale la culture du juridique**.

La véritable valeur ajoutée de ce mode de fonctionnement réside dans le fait d'intégrer nos clients dans ces projets innovants afin de recueillir leurs véritables besoins pour créer des services transformants.

Design Factory & Experience client

La Design Factory est un espace convivial conçu pour favoriser le travail collaboratif et soutenir les équipes projets dont l'ambition est de livrer de nouveaux produits et services à haute valeur ajoutée dans un délai très court. Afin de livrer le plus rapidement possible ces nouveaux services, la Design Factory privilégie les méthodes de travail issues des start-ups via la création de petites équipes pluridisciplinaires (pizza teams), et le recours à des méthodes telles que le design thinking, le lean start-up, ainsi que les process agile, la co-création avec les clients, comment et pourquoi s'investir ...



Préparer sa mobilité c'est préparer son avenir au sein d'une entreprise qui évolue constamment.

Ma mobilité



Pourquoi choisir d'effectuer une mobilité professionnelle?
Comment s'y prendre?
Quels peuvent être les freins à surmonter?

La mobilité représente un enjeu majeur dans ce monde qui change et dont les métiers évoluent constamment. Il est donc important que chacun construise sa carrière, jour après jour, en veillant à développer des compétences en ligne avec les besoins de demain.



Positive Impact Business

BNP Paribas a reçu le prix de « Meilleure banque au monde pour la finance durable » lors de la cérémonie des Euromoney Awards for Excellence 2018.

BNP Paribas élue meilleure Banque au monde pour la finance durable

BNP Paribas s'est engagé dans la voie de la finance durable de manière inégalée dans le secteur bancaire, en renonçant à certaines transactions et en se retirant des secteurs non durables, tout en menant de nouvelles initiatives de financement durable, dans tous ses métiers.





BNP Paribas et ECOM: une opération de financement sous le signe de l'impact social positif

ECOM Agroindustrial est une entreprise de commerce de denrées alimentaires, notamment de café, de coton et de cacao. Elle a notamment mandaté BNP Paribas pour le **refinancement de sa ligne de crédit renouvelable multidevises avec une prime en cas d'impact social positif**.

Il s'agit d'une mesure incitative innovante fondée sur l'impact social qui permet d'allier à la fois les objectifs d'ECOM dans le domaine social et ses besoins de financement. **Toute remise dont la Société bénéficiera en respectant ce critère d'impact social sera redistribuée à la Fondation ECOM et à la division Sustainable Management Services d'ECOM.**



Dans le cadre de la politique d'Engagement d'Entreprise du Groupe et de sa déclinaison en Suisse, une semaine dédiée aux enjeux de l'Engagement et de la Responsabilité Sociale et Environnementale est organisée.

La semaine de l'engagement



L'engagement, cela signifie intégrer dans la stratégie de la banque la notion d'impact positif vis-à-vis des enjeux sociétaux: la transition énergétique, l'égalité des chances pour les jeunes, la diversité, le soutien aux entrepreneurs et aux territoires dans lesquels nous sommes présents.

Notre engagement, c'est une contribution positive à la société, qui figure maintenant dans les missions essentielles de la banque.

Objectifs de développement durable au coeur de la stratégie de la banque.

BNP Paribas en Suisse engagé dans les enjeux du développement durable

BNP Paribas en Suisse place au coeur de sa stratégie de banque responsable, ses initiatives à l'impact positif développées localement, ainsi que quelques grands enjeux liés au développement durable tels que les 17 Objectifs de Développement Durable soutenus par l'ONU.



Les CFF et Arval s'associent pour lancer une nouvelle solution de mobilité durable de porte à porte.

Green Class CFF

Pour encourager l'utilisation de véhicules électriques et ainsi contribuer à la transition énergétique, Arval (Suisse) SA contribue au partenariat en tant que spécialiste dans la gestion de parcs de véhicules, afin de garantir la mobilité des abonnés CFF. Les abonnés pourront ainsi profiter du parcs de véhicules électriques d'Arval (Suisse) SA



Adresses

Siège social

BNP Paribas (Suisse) SA
Place de Hollande 2, CP
CH-1211 Genève 11
Tel. +41 (0)58 212 21 11
Fax. +41 (0)58 212 22 22
www.bnpparibas.ch

Succursales

BNP Paribas (Suisse) SA
Aeschengraben 26, CP
CH-4002 Bâle
Tel. +41 (0)58 212 51 11
Fax. +41 (0)58 212 52 22

Riva A. Caccia 1a, CP
CH-6907 Lugano
Tel. +41 (0)58 212 41 11
Fax. +41 (0)58 212 42 22

Selnaustrasse 16
CH-8022 Zurich
Tel. +41 (0)58 212 61 11
Fax. +41 (0)58 212 62 22

PO Box 224
Trafalgar Court
Admiral Park
St Peter Port
Guernesey
GY1 3NU
Tel. +44 1481 71 21 71
Fax. +44 1481 71 21 72

Filiales

BNP Paribas Wealth Management Monaco
Avenue d'Ostende 15-17, B.P. 257
MC-98000 Monaco Cedex
Tel. +377 93 15 68 00
Fax. +377 93 15 68 01

BNP Paribas Wealth Management (DIFC) Ltd.
DIFC, The Gate Building East, Level 12
PO Box 506 573
Dubai
United Arab Emirates
Tel. +971 4 374 58 00
Fax. +971 4 374 58 88

